



■ ÉTATS
GÉNÉRAUX
ALIMEN
TATION

Capitalisation d'un temps de réflexion partagée

Déclinaison guyanaise des Etats Généraux de l'alimentation

Co-construction de solutions nouvelles
pour l'agriculture et l'alimentation

Séminaire du 7 novembre 2017

Valorisation pour contribution nationale
le 22 novembre 2017



Synthèse

Contexte national

Les Etats généraux de l'Alimentation sont une initiative nationale permettant l'expression de la démocratie participative autour de deux objectifs, formulés en introduction du discours du président de la république : "Permettre aux agriculteurs de vivre du juste prix payé, ainsi qu'à tous les acteurs dans la chaîne de valeur de vivre dignement" et de "permettre à chacune et à chacun d'avoir accès à une alimentation saine, durable, sûre". Une consultation publique s'est déroulée du 20 juillet au 10 novembre 2017 sur une plate-forme en ligne (egalimentation.gouv.fr) et a réuni plus de 150 000 visiteurs pour près de 17 000 contributions. Quatorze thèmes d'ateliers nationaux ont également été proposés pour approfondir ces réflexions nationales.

Une déclinaison régionale adaptée au contexte guyanais

Compte tenu des spécificités de la Guyane et de l'actualité riche de l'année 2017, il est apparu fondamental d'organiser une déclinaison régionale de ces Etats Généraux afin de traiter des questions qui revêtent une importance particulière sur le territoire guyanais. Cet événement régional organisé le 7 Novembre 2017 a remporté un franc succès et a permis de faire émerger une réflexion commune issue d'une centaine de personnes d'univers variés : « monde agricole, agroalimentaire, distribution, consommateurs, restauration collective, formation, élus, partenaires sociaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la santé ».

En amont pour organiser cet événement, la Direction de l'Alimentation et de l'Agriculture ainsi que la Collectivité Territoriale de Guyane ont constitué un Comité de Pilotage du projet de "déclinaison guyanaise des EGA". Les interprofessions, Les organisations syndicales, La chambre d'Agriculture, La CTG et la DAAF se sont ainsi rassemblées pour proposer, sur la base de différents diagnostics, 11 thèmes adaptés au contexte et aux problématiques locales qui ont servi de base à la réflexion pour au final retenir 4 sujets principaux d'atelier :

- 1) Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ? (Deux sous groupes : littoral et fleuves)
- 2) Comment développer l'appui technique et administratif des filières animales et végétales pour soutenir et accompagner le monde agricole ? –(Deux sous groupes : filières animale et végétale)
- 3) Les freins à l'émergence de nouveaux projets structurants pour le territoire : quels leviers activer ?
- 4) Comment développer l'enseignement et la recherche pour l'agriculture durable de demain ?

Valorisation des travaux

L'engouement des acteurs et participants pour l'événement a été manifeste. Les retours positifs ont encouragé la CTG et la DAAF à proposer de poursuivre le processus de réflexion et la dynamique collective ainsi engagée au cours de l'année 2018 via deux plans d'action stratégiques post EGA. Ainsi loin d'être une initiative sans suite, ces Etats Généraux de l'Alimentation auront permis de poser les bases d'un dialogue technique, constructif, innovant et adapté à la réalité guyanaise que les acteurs réunis ont appelé de leurs vœux à se pérenniser.

Toutes les propositions formulées dans les groupes de travail seront remontées au niveau national via le présent rapport. . Cependant des sujets majeurs ayant été mis en exergue de manière transversale dans plusieurs ateliers comme : « l'encadrement technique, les outils financiers, l'innovation, l'adaptation des normes et le statut d'agriculteur etc », nécessitent clairement d'approfondir la réflexion mais surtout de proposer de nouveaux dispositifs opérationnels. Ces thèmes en fonction des acteurs dominants dans leur dynamique seront donc intégrés soit :

- dans un **plan d'action stratégique institutionnel** pour 2018-2020 piloté par l'Etat et la CTG ;
- proposés aux professionnels comme axe important de structuration des plans stratégiques de filière.

Les premières propositions issues de la mise en œuvre de ces deux plans stratégiques seront intégrés au printemps 2018 au livre bleu des Outre-mer.

Plan d'action stratégique institutionnel post EGA

Sept actions discutées dans les différents ateliers sont apparues comme des axes majeurs dont les leviers sont principalement aux mains des institutionnels. Ces actions seront donc pilotées par les pouvoirs publics avec une association forte des professionnels et de la société civile, dans la droite ligne de l'esprit et des outils développés pour les EGA. L'objectif affiché de ce plan est de pouvoir faire des propositions opérationnelles et concrètes pouvant être déclinées en pratique dans le cadre des assises des Outre-mer et mises en œuvre sur le terrain. Une organisation spécifique à chaque thématique sera proposée par le groupe projet responsable de chaque action.

➤ Action 1 : Vers un plan d'action d'adaptation des normes agricoles au contexte guyanais

Constat : Il ressort à travers de nombreux exemples, notamment concernant l'importation de matériel végétal et animal depuis les pays limitrophes ou certaines filières de niche comme le gibier d'élevage, que les normes ne sont pas pleinement adaptées à la situation particulière de la Guyane. La transposition de certains textes au contexte guyanais s'avère contre-productive et nécessiterait des aménagements pour mieux répondre à l'esprit initial des textes.

Objectifs : Faire sur des thématiques majeures posant problème du fait de contraintes réglementaires inadaptées, des propositions innovantes et opérationnelles permettant de respecter à la fois l'esprit des textes et ouvrant des nouveaux horizons pour l'alimentation en Guyane. Le travail pourra commencer par des thématiques déjà identifiées et faisant consensus lors des ateliers, à savoir, les importations de semences végétales (notamment soja, maïs et riz) et la filière gibier d'élevage.

➤ Action 2 : Vers un statut d'agriculteur rénové : la petite agriculture, une place importante dans l'agriculture guyanaise

Constat : Par la définition même du statut d'agriculteur, une grosse partie de la « petite agriculture Guyanaise », important au niveau locale, échappe aux dispositifs d'encouragement du secteur agricole. Ces agriculteurs demandent donc avant tout de pouvoir être inscrits dans un cadre formel adapté à leur situation souvent très spécifique.

Objectifs : Au-delà des dispositifs financiers déjà réfléchis comme la DPA, une réflexion étroite avec les partenaires nationaux (Ministère de l'agriculture, CGSS,...) et locaux doit porter sur le statut de l'agriculteur et faire des propositions permettant de proposer un cadre formel adapté à la petite agriculture permettant ainsi aux politiques publiques de jouer leur rôle d'incitation et de pilotage dans le développement de cette agriculture et d'augmenter fortement son attractivité.

➤ **Action 3 : Ancrer l'encadrement technico-économique des agriculteurs sur le territoire via la sécurisation des dispositifs de financement**

Constat : L'ensemble des rapports d'étude sur l'agriculture en Guyane dénonce le faible taux d'encadrement technique de la profession agricole Guyanaise. Ce constat est amplifié par de très fortes variations conjoncturelles et un très faible ancrage des conseillers, souvent recrutés hors du département, et amenés à repartir du fait des difficultés de pérennisation des contrats. Par ailleurs du fait de l'évolution des subventions vers un paiement à l'acte sur un territoire où le conseil est encore rudimentaire, les structures hésitent à embaucher de peur de ne pouvoir obtenir au final le remboursement des salaires. La sécurisation des financements et une simplification maîtrisée des dispositifs permettraient vraisemblablement de pérenniser durablement les dispositifs d'accompagnement et de favoriser le développement d'une offre locale de formation de ces agents.

Objectif : Faire des propositions de dispositifs innovants permettant de respecter les règles de financement nationaux et européens et l'impératif de service de conseil adapté aux attentes des agriculteurs qui soient rassurants pour les structures et de fait attractifs pour attirer des conseillers de qualité.

➤ **Action 4 : Vers des outils financiers nouveaux ou mieux mobilisés pour optimiser le développement agricole en Guyane**

Constat : L'absence de spécialistes agricoles dans le secteur bancaire rend difficile l'accès des professionnels agricoles aux prêts bancaires. De même, les dispositifs de financement potentiels proposés par l'AFD ou la BPI sont peu connus et peu mobilisés.

Objectif : Recenser les dispositifs existants et faire des proposition d'adaptation ou de nouveaux dispositifs publics ou privés afin de répondre au besoin de financement indispensables au développement de tous les type d'agriculture en Guyane.

➤ **Action 5 : Assurer un revenu décent aux agriculteurs en installation via un accès facilité au RSA**

Constat : Le modèle agricole Guyanais est original par rapport au modèle en cours au niveau hexagonal et repose sur la conquête de nouveaux espaces ruraux plus que sur la transmission de terres déjà mises en valeur. Ces travaux de mise en valeur mobilisent presque intégralement la dotation jeune agriculteur et la dotation pour la petite agriculture. Ces contraintes de l'environnement forestier pour l'aménagement de parcelles diminuent fortement la trésorerie des jeunes installés les obligeant à fractionner leur installation ou à différer leur projets le temps de mettre un capital important de côté. La possibilité de percevoir un complément de revenu pendant la phase d'installation via le dispositif de RSA pourrait ainsi compenser ce manque de trésorerie et aider à dynamiser l'installation agricole.

Objectif : étudier les possibilités réglementaires et les conditions possibles d’attribution du RSA aux agriculteurs en phase d’installation

- [Action 6 : Vers une Guyane Agricole en capacité de relever ses défis agricoles via une recherche et des expérimentations ancrées sur le territoire](#)

Constat : La Guyane est aujourd’hui dépendante en matière de recherche appliquée, de centre d’expérimentation agréés, de centres techniques, d’organismes situés en dehors du territoire dont l’expérience montre que l’éloignement nuit à la prise en compte de la résolution des problèmes spécifiques de la Guyane.

Objectif : Dans la lignée de plusieurs études conduites en lien CTG/DAAF, sur des centres techniques adaptés aux besoins et à l’échelle de la Guyane, ils convient de faire émerger des projets nécessaires au développement harmonieux et à la résolution des problèmes techniques spécifiques au territoire.

- [Action 7 : Valoriser la qualité et l'originalité des produits agricoles guyanais via des démarches de labellisation et l'optimisation du dispositif d'octroi de mer](#)

Constat : Plusieurs démarches de valorisation de produits Guyanais via le salon de l’agriculture, le mois de la viande, l’ouverture d’une boutique de produits Guyanais à Paris, etc., ont vu le jour ces dernières années. La Guyane dispose en effet de produits de qualité et de spécialités exotiques originales qui auraient toute leur place dans l’assiette du consommateur local mais également à l’export sur des filières de niche. Pour autant ces démarches n’ont pas été conduites d’avantage via la mise en place de labels permettant au consommateur d’identifier les produits guyanais ou protégeant certaines appellations ou savoir-faire spécifiques.

Objectif : Recenser les actions à conduire et proposer des actions concrètes de valorisation via des démarches de labellisation.

Les axes de réflexion pour les plans stratégiques de filière

Des leviers d’action mobilisables par le secteur privé ont également été mis en avant au cours des ateliers et sont proposés aux interprofessions comme des axes de travail structurants dans le cadre des plans stratégiques de Filières (PSF) aujourd’hui en cours d’élaboration.

Dans ce cadre, nous évoquerons ici simplement les idées fortes de la thématique évoquée lors des ateliers laissant le soin aux professionnels de préciser les constats et les objectifs du travail à conduire sur les 3 actions transversales citées ci-dessous. Le fruit des réflexions des interprofessions aura vocation à être intégré aux travaux des assises de l’Outre-mer.

- [Action 1 : Vers un dispositif d'appui technico-économique agricole centralisé, efficace et homogène sur le territoire](#)

Idée forte : Les producteurs, transformateurs et organisations professionnelles installés ou en devenir doivent pouvoir recevoir un appui (technique, administratif, économique...) qui correspond aux réalités de leur exploitation et doivent avoir accès aux informations (évolution techniques, numériques, administratives, réglementaires, évolution de filières, actions, projets en cours). L'expression des deux futurs souhaités dans les ateliers correspondants peut servir de cap à une réflexion plus approfondie sur ces thématiques. En effet un travail d'organisation et de répartition des compétences sur le territoire, en cohérence avec les manques actuellement identifiés est nécessaire afin de donner du corps aux propositions émanant des ateliers, notamment :

1- la création d'un guichet unique permettant de mieux centraliser le conseil

2- la création d'une pépinière d'entreprise agricole disposant de foncier pour mieux accompagner et faire émerger des projets structurants.

➤ **Action 2 : Une structuration de la production et de la transformation adaptée à la demande**

Idée forte : Une meilleure connaissance du marché apparaît comme un enjeu crucial pour la structuration des filières. La réflexion sur une observation dynamique des besoins du territoire pourra permettre d'atteindre de nouveaux marchés tout en consolidant les liens existants entre l'offre et demande sur le long terme. Un travail d'identification des lacunes en matière logistique est ainsi à conduire. Plusieurs propositions innovantes ayant émergé des ateliers sont ainsi à creuser :

1 - Création d'un observatoire du marché agricole et agro-alimentaire Guyanais chargé du lancement d'études de marché spécifiques ou de recensement des besoins afin de mieux orienter et planifier la production agricole et gérant une plateforme dématérialisée d'échanges sur les besoins des acheteurs pour faciliter l'accès à la commande publique.

2 - Création de centres logistiques permettant de regrouper les productions et de mettre en commun les produits et les outils afin de mieux répondre aux besoins de l'agro-transformation de la grande distribution et de la restauration collective.

3 - Création d'une plateforme de recherche et de développement de produits transformés sur le littoral (en complément de celle de Mana) pouvant servir à la fois d'outil opérationnel pour les producteurs et d'outil d'enseignement pour l'enseignement agricole.

➤ **Action 3 : Identification et priorisation des projets structurants pour le territoire : vers un maillage complet, solide et pérenne des filières**

Idée forte : Malgré de forts investissements sur le territoire (abattoirs,...) le développement harmonieux des filières est aujourd'hui freiné par l'absence de certains maillons essentiels en termes soit de structures, soit d'organisation ou d'actions. Par exemple, la filière volaille n'a pas d'étage reproducteur ni d'abattoir agréé lui permettant de diminuer les coûts et d'écouler facilement ses productions.

Plusieurs projets ont fait l'objet d'un large consensus et ont été plusieurs fois cités dans le cadre des ateliers notamment :

En termes d'outils

- L'abattoir de volailles ainsi qu'une unité spécifique pour la faune sauvage
- L'agro-transformation de fruits exotiques (Wassaï, cupuaçu, pitaya,...)
- La plate-forme de compostage dans l'Ouest Guyanais

En termes d'actions

- Valoriser les productions locales patrimoniales par la mise en place d'AOC ou IGP (piment de Cayenne, couac/pinda de Maripasoula ou de Guyane, ...)

Table des matières

SYNTHESE	2
TABLE DES MATIERES	8
INTRODUCTION	9
REMERCIEMENTS	10
PARTIE 1 : CONTEXTE ET DEMARCHE DE L'EVENEMENT DES ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION	11
1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DES EGA	12
1.2 LA DEMARCHE OPERATIONNELLE DE DEROULE DES ATELIERS	15
PARTIE 2: RESULTATS ET COMPTES-RENDUS DES DISCUSSIONS	18
1.3 COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 1A : QUELLE STRUCTURATION ET QUELLE PROFESSIONNALISATION DES FILIERES ET DE L' AGRO-TRANSFORMATION POUR SATISFAIRE PLEINEMENT LES BESOINS FUTURS DES CONSOMMATEURS GUYANAIS ET DYNAMISER L'EXPORT ? LE CAS DE L'AGRICULTURE DU FLEUVE	19
1.3.1 <i>Déroulé</i>	20
1.3.2 <i>Constats partagés</i>	20
1.3.3 <i>Futur Souhaité</i>	21
1.3.4 <i>Leviers principaux</i>	23
1.4 COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 1B : QUELLE STRUCTURATION ET QUELLE PROFESSIONNALISATION DES FILIERES ET DE L' AGRO-TRANSFORMATION POUR SATISFAIRE PLEINEMENT LES BESOINS FUTURS DES CONSOMMATEURS GUYANAIS ET DYNAMISER L'EXPORT ? LES ENJEUX SPECIFIQUES DE L' AGRICULTURE SUR LE LITTORAL	24
1.4.1 <i>Déroulé de l'Atelier</i>	25
1.4.2 <i>Vision du futur</i>	25
1.4.3 <i>Constats partagés</i>	25
1.4.4 <i>Leviers généraux identifiés</i>	27
1.4.5 <i>Des leviers "projets" identifiés</i>	27
1.5 COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 2A : COMMENT DEVELOPPER L' APPUI TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DES FILIERES ANIMALES POUR SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE MONDE AGRICOLE GUYANAIS ?	28
1.5.1 <i>Déroulé</i>	29
1.5.2 <i>La vision d'avenir</i>	29
1.5.3 <i>Discussion générale</i>	30
1.5.4 <i>Thématiques abordées par les participants</i>	30
1.5.5 <i>Libre expression des participants</i> :	32
1.5.6 <i>Liste des leviers retenus pour soumission au vote des participants</i>	35
1.6 COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 2B : COMMENT DEVELOPPER L' APPUI TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DES FILIERES VEGETALES POUR SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE MONDE AGRICOLE GUYANAIS ?	37
1.6.1 <i>Déroulé</i>	38
1.6.2 <i>Vision du futur</i>	38
1.6.3 <i>Constats partagés et modifications de la matrice forces/faiblesses</i>	39
1.6.4 <i>Leviers identifiés, classement par thème et priorisation</i>	39
1.7 COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 3 : LES FREINS A L'EMERGENCE DE NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS POUR LE TERRITOIRE GUYANAIS : QUELS LEVIERS ACTIVER ?	42
1.7.1 <i>Déroulé</i>	43
1.7.2 <i>Liste de freins par thème</i>	43
1.7.3 <i>Résumé des freins</i>	45
1.7.4 <i>Principaux freins et leviers retenus</i>	45
1.8 COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 4 : COMMENT DEVELOPPER L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE POUR L' AGRICULTURE DURABLE DE DEMAIN EN GUYANE ?	47
1.8.1 <i>Déroulé</i>	48
1.8.2 <i>Vision d'un futur idéal</i>	48
1.8.3 <i>Leviers identifiés</i>	48
ANNEXES	50

Introduction

Les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) lancés par le gouvernement le 10 juillet dernier à Paris constituent une opportunité pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation guyanaises. Ils ont vocation à être un temps de réflexion partagée et de construction collective de solutions nouvelles.

Une déclinaison régionale de ces Etats Généraux organisée par La Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et la Forêt de Guyane et la Collectivité Territoriale de Guyane a été conçue afin de formuler des propositions prenant en compte les spécificités du territoire guyanais.

Cet espace de débat permet l'expression d'une réelle démocratie participative et a pour vocation de regrouper les structures liées aux sujets agricoles et alimentaires et l'ensemble des secteurs, de la production à la consommation.

L'événement s'est tenu le mardi 7 novembre à partir de 13h30 dans les locaux de la Collectivité Territoriale de Guyane, Carrefour de Suzini, 4179 route de Montabo, 97300 CAYENNE.

Ce rapport de valorisation compile l'ensemble des travaux conduits dans le cadre de cet événement pour transmission au niveau national d'une contribution régionale sous forme d'un plan d'action spécifique à la Guyane.

La première partie présente la synthèse globale des remontées prioritaires identifiées par traitement des résultats entre ateliers. Dans un second temps sont détaillés le contexte, les objectifs et la démarche suivie. Dans la troisième partie, les résultats des échanges et les comptes-rendus des discussions sont retranscrits atelier par atelier.

Remerciements

L'équipe organisatrice de l'événement remercie :

- L'ensemble des membres du comité de pilotage constitué de :
 - La Collectivité Territoriale de Guyane, qui a notamment permis l'accueil de près d'une centaine de personnes dans ses locaux
 - La Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt pour son implication dans l'organisation et la conception du projet
 - Les Interprofessions INTERVIG et APIFIVEG
 - La Chambre d'Agriculture de Guyane
 - Les Syndicats représentatifs de la profession
- Les personnes clefs qui ont facilité la conduite des réunions
 - Les présidents, animateurs et secrétaires d'ateliers
- L'ensemble des participants qui se sont déplacés, de toute la Guyane, et qui ont été à l'origine d'échanges riches et de pistes de solutions variées

Partie 1 : Contexte et démarche de l'événement des Etats Généraux de l'Alimentation



1.1 Contexte et objectifs des EGA

Le département de la Guyane, du fait de ses nombreuses spécificités par rapport au cadre hexagonal, nécessite la mise en place de solutions opérationnelles afin de permettre un développement homogène de son agriculture et d'une économie liée à l'agro-transformation.

La déclinaison des EGA est une opportunité tant pour les professionnels des secteurs agricoles et agroalimentaires que la société civile pour faire connaître leur avis et suggestions, afin d'établir des filières performantes et durables sur le territoire.

Les secteurs agricole et agroalimentaire accusent de nombreuses difficultés et ce travail de co-construction représente un tremplin majeur pour la recherche de solutions issues d'un processus de démocratie participative.

En effet, ce département-région de 83 534 km², couvert à 96 %, par la forêt amazonienne et peuplé de 250 000 habitants, souffre de l'éloignement significatif de la métropole . Il n'y a pas de voies maritimes directes pour la Guyane et cela engendre des coûts d'importation élevés, impactant les coûts de production. La situation géographique, avec un linéaire important de frontière fortement perméable (avec le Brésil et le Suriname) entraîne une importation illégale de produits alimentaires qui concurrence de manière déloyale les agriculteurs Guyanais.

La superficie du territoire, l'isolement de certaines communes, le manque marqué de conseillers auprès d'une diversité importante de producteurs, l'accès et la valorisation difficile du parcellaire dû à la présence de forêts primaires sur les terrains attribués, l'absence de références techniques sur les productions locales, la faible professionnalisation des agriculteurs notamment le long des fleuves et dans les terres et enfin, une réglementation européenne (administrative et sanitaire) qui n'est pas toujours en adéquation avec le contexte guyanais, freinent le développement de l'agriculture sur ce territoire.

Déclinaison Guyanaise des États Généraux de l'Alimentation

Cette déclinaison a été co-organisée avec la Collectivité Territoriale de la Guyane, les associations de préfigurations en interprofessions, les représentants des syndicats agricoles, la chambre d'agriculture ainsi que la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Les lignes directrices dessinant le cadre du contenu des états généraux ont été discuté à l'occasion de comités de pilotage entre les différentes parties prenantes. Des thèmes de discussion ont alors été proposés en grand nombre. Pour répondre aux contraintes de temps et d'espace disponible pour l'organisation du séminaire, ces thèmes ont été priorisés pour aboutir à une sélection plus réduite. Les propositions de thèmes et la priorisation s'est appuyée sur un travail d'analyse bibliographique, de rencontres d'acteurs sur le terrain ainsi que de travaux réalisés dans le cadre des accords de Guyane suite aux mobilisations de mars 2017.

Liste des enjeux pré-sélectionnés :

1) Diversification alimentaire et santé des populations du fleuve : le rôle clé de l'agriculture
2) Vers une filière volaille en synergie répondant aux besoins des consommateurs guyanais (chaire, ponte, ovo produits)
3) L' agro-transformation et la restauration collective pour répondre localement aux attentes du territoire
4) Renforcer et optimiser l' appui technique et l' accompagnement de la production à la commercialisation
5) S'adapter aux spécificités guyanaises et innover dans l' enseignement et la formation en agriculture
6) Créer et faire émerger des filières de niche : la promotion de l'identité guyanaise à l'export
7) Renforcer les dynamiques collectives : de la production à la commercialisation
8) Diffuser l'agriculture guyanaise de demain : modernisation et innovation
9) Appuyer la recherche et le transfert des connaissances
10) La réinsertion professionnelle par les métiers de l'agriculture et de l'alimentation
11) L' agri/agro tourisme : un levier de développement économique

Les thématiques retenues à la suite de ce premier travail de concertation sont les suivantes :

1) Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ?

Deux sous-groupes :

1. Les enjeux spécifiques de l'agriculture sur le fleuve
2. Les enjeux spécifiques de l'agriculture sur le littoral

2) Comment développer l'appui technique et administratif des filières animales et végétales pour soutenir et accompagner le monde agricole ?

Deux sous-groupes :

1. Filière animale
2. Filière végétale

3) Les freins à l'émergence de nouveaux projets structurants pour le territoire : quels leviers activer ?

4) Comment développer l'enseignement et la recherche pour l'agriculture durable de demain ?

Organisation générale de la demi-journée :

Une centaine de personnes ont répondu présentes lors de cette demi-journée, qui a débuté par une présentation générale des EGA durant laquelle le représentant de la Collectivité Territoriale, Monsieur HO TIN NOE, le Secrétaire Général des Affaires Régionales de la Préfecture ainsi que le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ont pris la parole.

S'en est suivi une présentation de la déclinaison guyanaise par une équipe de la DAAF afin d'explicitier le déroulé de l'après-midi à l'ensemble des participants, notamment les méthodologies de conduite des réflexions.

À la fin de cette présentation, les participants ont été invités à rejoindre les différents ateliers pour un temps de réflexion d'une heure trente avant de faire un retour sur le travail effectué à l'ensemble des participants.

En guise de conclusion de la journée, chaque président d'atelier a présenté le travail réalisé durant le temps de réflexion en plénière. L'objectif était d'informer l'ensemble des participants de ce qui est ressorti des autres ateliers.

Il est à noter une réelle motivation de la part du monde professionnel présent pour la réalisation de séances de concertation supplémentaires, sur des thèmes précis, afin d'approfondir le travail préalablement engagé. Cela permettra de mettre en évidence de manière plus poussée les freins et leviers mobilisables.

Vous trouverez à la suite du document les six comptes rendus des différents ateliers réalisés ainsi que des documents complémentaires en annexes.

1.2 La démarche opérationnelle de déroulé des ateliers

Pour chaque thème d'atelier sélectionné par le comité de pilotage, une méthode d'animation a été définie. Les méthodes ont été développées pour :

- Permettre à tous les participants de s'exprimer équitablement
- Permettre la valorisation des résultats dans le cas d'une analyse inter-atelier
- Garantir que l'objectif de discussion puisse être atteint

Des types d'objectifs ont été définis pour deux groupes d'ateliers.

Les ateliers 1, 2 et 4 ont pour objectifs de faire émerger des idées de leviers pour répondre respectivement aux problématiques suivantes :

- Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ?
- Comment développer l'appui technique et administratif des filières animales et végétales pour soutenir et accompagner le monde agricole guyanais ?
- Comment développer l'enseignement et la recherche pour l'agriculture durable de demain en Guyane ?

Ces ateliers sont donc animés selon la même méthodologie décrite sur le schéma n°1.

L'atelier n° 3 vise à mettre en évidence des freins actuels aux projets agricoles émergents.

Cet atelier est donc animé selon une démarche spécifique présentée sur le schéma n°2.

Figure 1 : Méthodologie d'animation des ateliers 1,2 et 4 : Faire émerger des leviers

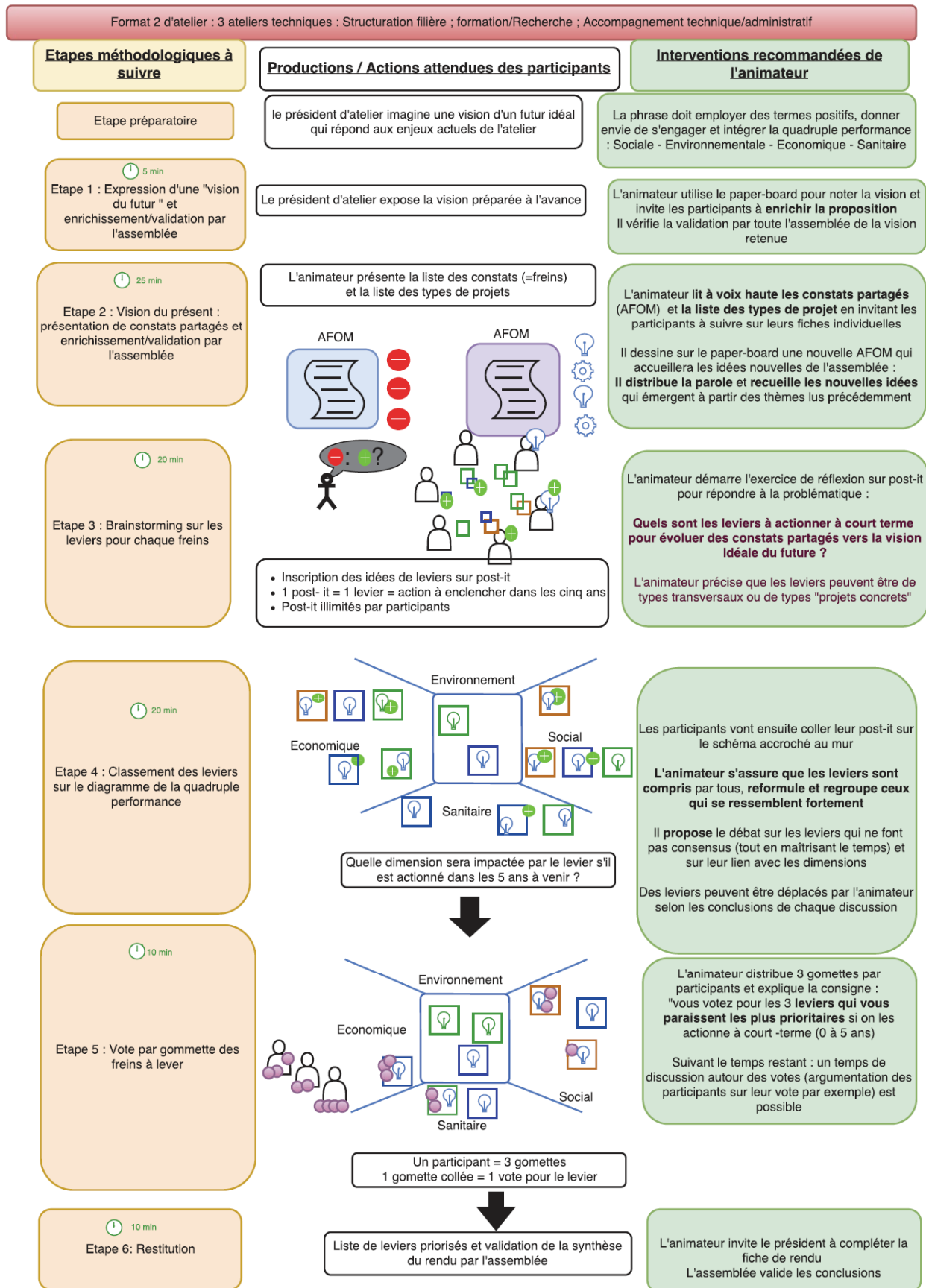
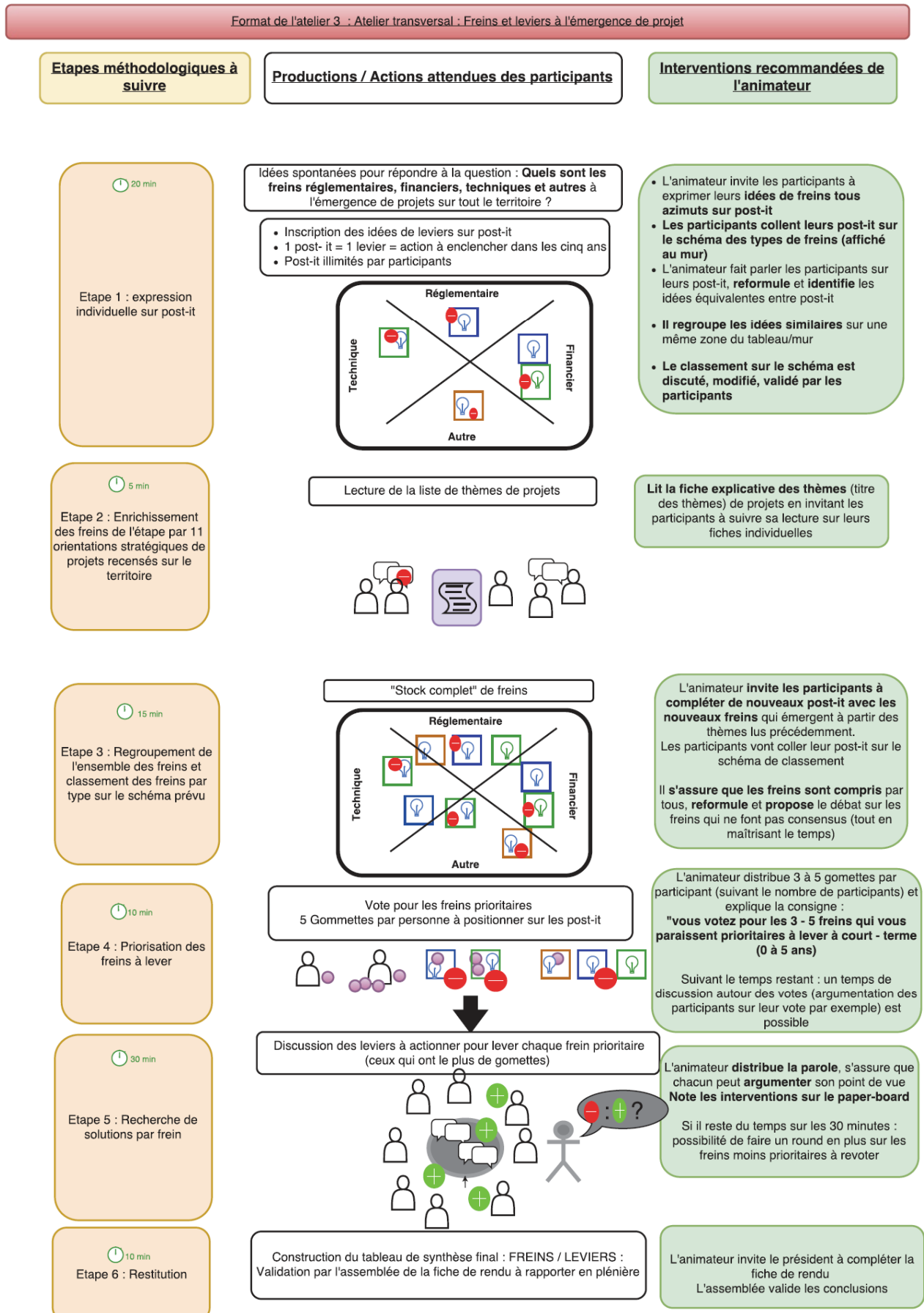


Figure 2 : La méthodologie d'animation de l'atelier 3 : Mettre en évidence des freins



Partie 2: Résultats et comptes-rendus des discussions

① Appui administratif pour soulager le technicien!
 ② Guichet unique pour orienter
 ment: conseiller...
 mobilisation des organisations - technique / éco...
 - Installation comptable / juridique (généralistes...)
 ③ Espaces de travail pérennes avec fonction en réserve (magasin...)
 Revoir les références techniques réalistes, adaptées.
 - Guides des productions
 - Annuaire de l'accompagnement
 Simplifier les procédures et sécuriser les financements de l'encadrement.
 Pôle d'excellence pour la formation et la R&D appliquée, locale
 Adapter les règles nationales à la Guyane.

CTA - financement de la FC dans hauteur des besoins réalisable
 doit aboutir à un AS -> MACAPI - SOTA
 Définir un processus d'accompagnement avec la définition des phases de l'installation de la zone avec les financements
 Identification des filières structurées
 Financement installation

Diversifier les activités structures de recherche "sortir" les experts et chercheurs en terrain Appliquée
 Accorder un financement aux professionnels qui passer du temps à accompagner d'autres en dehors de leur activité principale
 Rassembler des producteurs autour d'une production
 Recherche de la culture en Centre technique du végétal
 Projet de Recherche sur le Maracajou - Financement

sur l'ensemble du territoire
 Vers une Guyane où les éleveurs et éleveuses, quelle que soit leur activité ont un accès facile et pérenne à des techniciens capables de les conseiller à la fois sur les aspects économiques, env. et administratif qui travaillent en réseau pour piloter une politique régionale d'encadrement capable de s'enrichir des pratiques des éleveurs aussi bien que de la recherche appliquée. Ces techniciens doivent être rattachés à des structures pour ne pas être isolés.

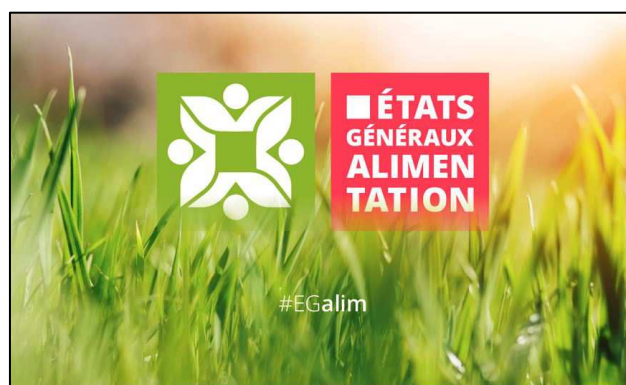
États Généraux de l'Alimentation Déclinaison Guyanaise

7 novembre 2017

1.3 Compte-rendu de l'atelier 1A : Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ? Le cas de l'agriculture du fleuve

Liste des participants et contacts

Maël HERROU	Pôle Agricole de l'Ouest Guyanais-PAOG (Président)	mael.herrou@ouestguyane.fr
Berengère BLIN	DAAF (Animatrice)	berengere.blin@agriculture.gouv.fr
Tadj OUDJEGA	DAAF (secrétaire)	tadj-eddine.oudjega@agriculture.gouv.fr
Patra Donari	GDA de Mana	gdamana97@gmail.com
Afini	GDA de Mana	gdamana97@gmail.com
Doorn NAPO	GDA de Mana	gdamana97@gmail.com
Abdel SIKIROU	GDA Mana	gdamana97@gmail.com
Kristel APPAOU Pascal VELINORE Jean-Pierre PARSEMANI Philippe JACOLOT Maëlle ROBERT	Association Ferme les Alizés (Elevage de gibier) CTG CTG CTG DAAF DAAF	kristel.appaou@ctguyane.fr pascal.velinore@ctguyane.fr jean-pierre.parsemain@ctguyane.fr philippe.jacolot@agriculture.gouv.fr maelle.robert@agriculture.gouv.fr



1.3.1 Déroulé

L'atelier débute par un brainstorming autour de la problématique de l'agriculture sur le fleuve qui concerne notamment les enjeux de l'agriculture traditionnelle sur abattis-brûlis et ses mutations.

Les participants ont davantage insisté sur le constat du présent et les freins rencontrés à leur activité agricole voire agro-alimentaire plutôt que sur les leviers pouvant lever ces freins.

Le nombre des participants (12), leurs origines diverses (professionnelles et institutionnelles) et la diversité des points de vue (de terrain, technique, administratif voire politique) ont rendu les échanges riches mais extrêmement contraints par le temps. La méthode de backcasting prévue a donc été complexe à mettre en œuvre, avec un manque de temps pour que chacun puisse réfléchir à son futur souhaité. Néanmoins, la mise en commun des futurs souhaités au sein du collectif, ainsi que des moyens pour y parvenir et les idées et axes qui ont émergé, constituent un socle solide soit pour proposer des grands projets structurants, soit pour proposer des projets à dimension plus modestes mais réalisables rapidement.

1.3.2 Constats partagés

Idée principale : reconnaissance de cette agriculture « du fleuve » - notion d'identité

Par leurs situations personnelles, nombreux sont les agriculteurs du fleuve qui ne peuvent avoir accès aux circuits officiels du foncier et aux aides prévues par les textes européens et nationaux et gérés par les institutions. Cet état de fait contraste avec leur rôle de garants de la sécurité alimentaire du territoire.

A cet effet, structurés autour notamment du GDA de Mana, les agriculteurs se sont concertés et ont fait un travail de diagnostic et de remontée des problèmes qu'ils vivent au jour le jour; ce dernier a été exposé par Maël Herrou (Responsable du Pôle Agricole de l'Ouest Guyanais), ainsi qu'en plénière avant le lancement des ateliers.

Il ressort de ce travail que les questions de structuration de filières voire de professionnalisation sont nécessaires mais interviennent après la question de la reconnaissance du statut d'agriculteur et touche donc à l'identité même de **cette agriculture qui doit être pleinement reconnue comme telle.**

Il est par ailleurs spécifié que les difficultés et éléments relevés au cours de cet atelier (très centré sur l'Ouest guyanais et le fleuve Maroni) sont néanmoins transposables à toute personne exerçant ce type d'agriculture en Guyane.

- "Quel est mon statut" ?
- "Comment être reconnu par les institutions" ?
- "Quelle est ma place aujourd'hui dans l'agriculture et plus largement dans la société guyanaise ?"

Ce questionnement est renforcé par le clivage générationnel autour des pratiques et méthodes, notamment de préparation du couac. Comme précisé par Philippe Jacolot (Service Alimentation de la DAAF de Saint-Laurent du Maroni), ce clivage n'est pas que générationnel. Il est aussi quantitatif entre une mécanisation plus importante et une méthode ancienne de préparation du couac.

Ainsi, sur un certain nombre de produits, il existe un écart entre la méthode traditionnelle qui garantit un produit de qualité mais une préparation longue, et des méthodes plus modernes là où aujourd'hui pressé par les questions de temps, de rendement et d'argent, la mécanisation et le gain de temps sont perçus comme des opportunités.

Ce clivage de pratiques et ces mutations conditionnent le devenir de l'agriculture sur abattis-brûlis car l'obsolescence des méthodes traditionnelles ne permettra pas à une famille de mettre en valeur ses 10 ha de terre.

1.3.3 Futur Souhaité

Idée forte : « Une agriculture reconnue dans sa diversité et ses mutations avec un système d'accompagnement et d'appui adapté dans un temps déterminé »

Foncier et aménagement du territoire
<p><u>1er Souhait : accès simplifié et gestion du foncier</u> Majorité des agriculteurs n'ont pas accès au foncier de manière sécurisée ⇒ cohabitation entre un système officiel et informel</p> <p><u>Frein : critère d'éligibilité: problème de la carte de séjour</u> Nombreux sont ceux qui ne sont pas à jour administrativement... Pour avoir accès au foncier, il faut avoir une carte de séjour de 10 ans mais bon nombre de ces agriculteurs du fleuve n'obtiennent de l'administration qu'une carte de séjour d'1 an. ⇒ Aucune aide pour ces agriculteurs même s'ils sont présents sur leurs abattis depuis plus de 20 ans.</p> <p><u>Levier: faciliter les critères d'éligibilité</u></p>
<p><u>2° Souhait : aménagement des parcelles agricoles</u></p> <p><u>Frein : coût du défrichage</u> Le coût du défrichage et de l'aménagement des parcelles s'élève entre 2 000 et 3 000 euros par ha. Le désenclavement de la parcelle passe par la création de pistes dont le coût varie entre 150 000 et 300 000 euros par km.</p> <p><u>Levier:</u> Formalisation de l'agriculteur et souscription à l'AMEXA pour faciliter l'accès au micro crédit et aux aides à la modernisation Inclusion des pistes en zones isolées dans le futur schéma d'aménagement des pistes rurales</p>

Financement et accompagnement

1er Souhait : faciliter les circuits courts

Constat:

Pas assez de coopératives, de structures intermédiaires de vente.

Frein:

Aucune filière de production végétale destinées à la transformation.

Les transformateurs, soit ils produisent leurs produits pour leurs transformations, soit ils achètent au marché.

⇒ Problème de sous production

Levier : aides conditionnées à la structuration des filières (modification du POSEI)

2e Souhait : prêts bancaires , micro-crédits

Exemple: micros-projets du Parc Amazonien en 2013

Programme qui était destiné aux petits porteurs de projets sur 3 ans afin qu'ils puissent utiliser leurs matériels dans le but de tester leurs activités.

Frein:

Problème de conciliation de ces dispositions européennes et nationales avec des particularités territoriales de l'ouest

- aides existantes mais pas adaptées à la petite agriculture
- manque d'accompagnement autour d'un porté à connaissance efficace sur les financements existants

Levier 1 : considérer la petite agriculture de subsistance du fleuve comme une agriculture à part entière

- reconnaissance de l'agriculture sur brûlis

Levier 2 : adapter les aides à la petite agriculture

Levier 3: Faciliter les niveaux de critère de financements

3° Souhait : augmentation du nombre de techniciens

En 2 ans, le nombre de technicien a été divisé de moitié dans l'ouest.

1.3.4 Leviers principaux

Définir la spécificité de l'agriculteur « de l'ouest »

Qu'est-ce qu'un agriculteur « de l'ouest »?

Selon Philippe Jacolot, à partir du moment où l'on n'aura pas mis une définition claire sur le profil même de l'agriculteur « de l'ouest », une partie des difficultés actuelles ne pourra être levée. Il s'agit de décrire précisément sa particularité, son mode de fonctionnement.

=> Préconisation : faire reconnaître le statut d'agriculteur sur abattis-brûlis ou « traditionnel » (précaution/terminologie)

Leviers identifiés (non priorisés) :

- Reconnaissance de l'agriculture « traditionnelle ». Pour ce levier et les suivants, il paraît fondamental de s'appuyer notamment sur des travaux déjà menés dans le cadre du PDAOG et du PEAFOG
- Attribution de foncier accessible et aménagé
- Développement des savoirs de base pour les agriculteurs (pré requis)
- Accompagnement au plan technique et au plan administratif
- Accompagnement « en quantité » : renforcement des structures existantes, plus d'accompagnateurs dans la pérennité
- Accompagnement « en qualité » : s'assurer que les accompagnateurs soient eux même soutenus, formés, afin qu'ils soient en capacité technique et administrative de répondre aux besoins des agriculteurs et à l'aise dans l'exercice de leur mission, ce qui garantit une certaine continuité dans le temps, nécessaire pour tisser des relations de travail de qualité (confiance)
- Retour, capitalisation et mise en œuvre du RITA dans l'Ouest guyanais
- Facilitation des circuits courts
- Informer et éduquer les consommateurs : sur les pratiques, les enjeux, les contraintes...
- Adapter les dispositifs existants et notamment la DPA
- Inclure la valorisation de l'élevage d'espèces de la faune sauvage dans les possibilités de développement de l'agriculture.

États Généraux de l'Alimentation Déclinaison Guyanaise

7 novembre 2017

1.4 Compte-rendu de l'atelier 1B : Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ? Les enjeux spécifiques de l'agriculture sur le littoral

Président : Thibaut LAGET (Président de l'APOCAG)

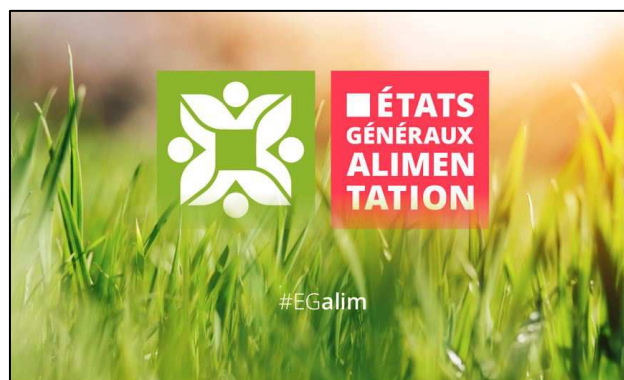
Animateur : Jérémie LECAILLE (Chargé de mission agriculture, CTG)

Secrétaire : Tifenn JEHANNO (chargée de mission FEADER, DAAF)

Liste des participants :

- HUSSON Ludmilla (CTG/PAE)
- ROTSSEN Boris (EPFAG)
- FRICKER Pascal (Paysan de Guyane)
- HEU Vincent (ASAL de Régina)
- JEAN-MARIE Véronique (BIO SAVANE)
- DRELIN Jean-Pierre (Paysan de Guyane, Yana Wassai)
- HORTH Sylvie (CACG, GRAGE)
- REGIS Céline (CTG)
- MADOUJ Antoine (Verso Consulting)

- SIONG Albert (CAG)
- BOULLANGER Bernard (Délices de Guyane)
- BOURGUIGNON Thomas (CACL)
- DE CHAVIGNY Olivier (Faune Sauvage d'Amazonie)
- BILLY Sarah (Ayana Finances)



1.4.1 Déroulé de l'Atelier

1. Les participants se présentent à tour de rôle.
2. L'animateur présente le cadre de confiance et le rôle du président, de l'animateur et du secrétaire.
3. L'animateur rappelle la méthodologie de l'atelier.
4. Le président présente la phrase préparée à l'avance décrivant sa vision du futur souhaité pour la structuration et la professionnalisation des filières et de l'agro-transformation.
5. Les participants discutent autour de cette phrase et insistent sur certains aspects.
6. Une discussion s'enclenche autour des difficultés actuelles et des pistes de solutions.
7. Les leviers sont inscrits sur post-it par l'animateur et sont positionnés sur la matrice reprenant quatre dimensions : économique, sociale, environnementale et sanitaire.

1.4.2 Vision du futur

Une agriculture productive, locale, ambitieuse et de qualité, tout en étant professionnelle et rémunératrice pour ses acteurs, issue d'une formation planifiée et performante, créée en adéquation avec les besoins de la profession dans toute sa diversité. Cette agriculture doit être encadrée dans son développement par des outils et des structures collectifs fiables, qui accompagne les projets dans leur phase de démarrage et permettent une commercialisation coordonnée, au bon prix, avec des débouchés connus et maîtrisés. Réussir à établir tout cela, sans écraser les initiatives individuelles nécessaires à la diversification, demande à coup sûr une volonté politique marquée, des efforts financiers et une écoute des administrations encadrant nos métiers, et cela dès aujourd'hui.

Reprise des mots clés par l'animateur et discussion avec le groupe autour de la vision du futur :

- Une **agriculture locale** et ambitieuse, agriculture **productive localement** avec utilisation des **ressources locales**, avec une finalité d'avoir des produits de **qualité**.
- Une agriculture rémunératrice, avec des **revenus agricoles garantis**.
- La **formation** tout au long de la vie de l'agriculteur pour qu'il soit compétent.
- Notion de structuration avec des **outils collectifs** à mutualiser.
- **Planification de la commercialisation** de la production.
- Mettre en avant les porteurs de projets et leurs idées pour assurer la **diversification** : laisser place aux projets personnels pour faire par la suite du collectif. Il ne faut pas obliger les gens à s'engager uniquement dans des dynamiques collectives et laisser émerger les initiatives : ne pas inhiber les propositions personnelles.

1.4.3 Constats partagés

- Les engrais sont à la charge des agriculteurs et sont nécessaires en Guyane pour pouvoir produire. Les agriculteurs ont besoin d'avoir accès à des **produits moins coûteux** afin d'**améliorer leurs rendements**. Or il n'y a pas de financement pour l'achat d'engrais.

Il est alors rappelé qu'il est nécessaire d'avoir des **produits de qualité** afin d'assurer la santé publique. Mais il ne faut pas opposer les modes de production et que produit de qualité ne signifie pas sans engrais. Il existe une **diversité de mode de production** et le **consommateur doit avoir le choix**. Questionnement sur les systèmes de productions actuels et des systèmes de fertilisation notamment sur le littoral avec des sols pauvres : pourquoi ne pas **utiliser les déchets verts recyclés pour fertiliser** ?

- Il n'y a pas de **vision économique de la production et de la commercialisation**: des **outils** sont nécessaires pour produire en adéquation avec les besoins du marché et les attentes des consommateurs. Cela permettrait de renforcer les liens entre production, transformation et distribution, et d'atteindre de **nouveaux débouchés**.
Des **études de marché** sont nécessaires pour avoir une meilleure visibilité sur les opportunités et les **attentes des consommateurs**. Des outils sont également à développer pour les agriculteurs afin de mieux les accompagner, de produire en quantité suffisante et de **dégager un revenu décent**.
- **Agro-transformation** : le territoire est étendu ce qui complique **l'approvisionnement et la commercialisation**. Cela nécessite de l'anticipation et de l'organisation. Une aide financière est nécessaire pour la **logistique et la livraison** sur les sites de transformation. Il est rappelé qu'il existe déjà une aide à la commercialisation dans le POSEI.
Les agro-transformateurs ont besoin d'avoir accès des **produits de qualité** en accord avec les attentes des consommateurs, de connaître la **disponibilité pour l'approvisionnement** en produits bruts, d'avoir des quantités fiables dans le temps en passant par de la **contractualisation** avec un prix rémunérateur.
Pour rentabiliser les outils de transformation, il est **nécessaire de se diversifier** car le marché local est petit et il est difficile d'écouler des quantités suffisamment importantes de produits transformés.
- La **gestion des stocks est complexe et coûteuse**. Un environnement fiscal et réglementaire plus favorable à la production locale.
- **Orientation des installations** : Il serait judicieux d'orienter les installations selon les besoins du marché. Pour cela, il est nécessaire de **planifier au niveau régional** la production. Un **observatoire du marché** devra être mis en place afin de connaître les besoins du marché. Ce travail pourra être réalisé par les interprofessions avec la mise en place de moyens supplémentaires.
- **Accompagnement technique** : les agriculteurs ont vécu une période charnière entre les deux PDR Guyane où un certain nombre de postes pour l'accompagnement technique ont disparu. Il est nécessaire d'avoir un accompagnement avec des **techniques de production adaptées au contexte local**, avec la mise en place d'itinéraires techniques spécifiques. Il faut **pérenniser les postes de techniciens** sans interruption de rémunération et les **décharger des tâches administratives** afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs missions de conseil et d'accompagnement. La formation des techniciens doit être assurée en Guyane avec un **développement des partenariats avec le Brésil** pour un partage des connaissances sur les techniques locales. **Les liens entre le monde de la recherche et les agriculteurs** doit être renforcé.
- La volonté politique locale d'appuyer fortement le développement du secteur agricole se heurte souvent à des moyens financiers insuffisants. L'enjeu est de créer suffisamment de valeur ajoutée au sein de filières structurées pour réduire la dépendance aux subventions. Cela passe par l'atteinte de nouveaux marchés et des volumes de production suffisants pour atteindre ce seuil critique d'autosuffisance économique des filières.



1.4.4 Leviers généraux identifiés

- Des marchés connus (évaluation des débouchés, orientation des porteurs de projet) et protégés (fiscalité plus favorable à la production locale)
- Des filières structurées avec une logistique dédiée et des outils collectifs
- Des agriculteurs centrés sur leur profession et accompagnés techniquement.
- Adaptation des normes au contexte guyanais

1.4.5 Des leviers "projets" identifiés

- Mise en place d'un abattoir de volaille ainsi qu'une unité spécifique pour la faune sauvage à développer dans un second temps.
- Dans les principaux bassins de production, mettre en place des centres de stockage de produits frais et une logistique de collecte pour permettre plus particulièrement d'atteindre les marchés de l'agro-transformation, de la grande distribution et de la restauration collective. Le regroupement autour de cet outil permettra d'amorcer la planification des productions.
- Mise en place d'une plate-forme dématérialisée pour faciliter l'accès à la commande publique.
- Soutien à des projets d'agro-transformation (type jus et wassaï, pulpe de fruit)
- Mise en place d'un laboratoire de recherche et de développement pour l'agro-transformation afin de développer de nouveaux produits en adéquation avec les attentes des consommateurs et les normes sanitaires
- Valoriser les productions locales patrimoniales par la mise en place d'AOC ou IGP (piment de Cayenne).
- Valoriser des déchets d'exploitation

États Généraux de l'Alimentation
Déclinaison Guyanaise
7 novembre 2017

1.5 Compte-rendu de l'atelier 2A : Comment développer l'appui technique et administratif des filières animales pour soutenir et accompagner le monde agricole Guyanais ?



Président d'atelier :

Alexandre DUMONTIER

Directeur de la Société Coopérative des Éleveurs Bovin de Guyane «SCEBOG»

Animateurs :

Louis BELVEZE

Chef de service adjoint au service économique, agricole et forestier «DAAF»

Franck FOURES

Directeur adjoint «DAAF»

Secrétaire :

Hugo FONTENILLE

Chargé de mission «DAAF»



Participants présents :

BELVEZE Louis : Service d'économie agricole et forestière (DAAF)
BERZINS Rachel : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (OCNFS)
BIENVENU Yohan : Service de l'Alimentation (DAAF)
DUMONTIER Alexandre : Société Coopérative des Eleveurs Bovins de Guyane (SCEBOG)
FAVRE Jacques : Groupement de Défense Sanitaire de Guyane (GDS)
FOURES Franck : Directeur adjoint (DAAF)
MERI Swann : Fédération des éleveurs de gibiers de Guyane/Ferme tropicale de Guyane (FEG)
MILHET Sophie : Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Guyane (EPFAG)
PIERRET Cédric : Chambre d'Agriculture de Guyane (CAG)
ROUBAUD Franck : Guyane Développement Innovation (GDI)

Nombre total de participants à l'atelier : 10

1.5.1 Déroulé

L'atelier a débuté par une discussion générale autour de l'état des lieux actuel de l'appui technique et administratif sur les filières élevage en Guyane. Une vision d'avenir a été proposée et débattue. Elle a donné lieu à une seconde vision co-construite qui a été proposée lors de la restitution globale des ateliers.

Dans un second temps, chaque participant de l'atelier présente sa vision des choses et les aspects qui lui semblent important pour favoriser le développement de l'élevage sur le territoire. Les propositions sont affichées sur des post-it et collés sur une affiche.

Une synthèse de ces propositions est effectuée, différentes phrases sont ensuite présentées sur un paperboard et une priorisation a été faite. Chaque participant dispose de trois votes qu'il doit répartir sur les propositions retenues. Cette priorisation a ensuite été présentée lors du rendu d'atelier.

1.5.2 La vision d'avenir

→ Première proposition :

« Des conseillers(ères) répartis sur l'ensemble des territoires et des productions pour un accompagnement systémique, ascendant et efficace des éleveurs guyanais à partir de références issues de la recherche appliquée et de l'expérience des pratiques des éleveurs, cofinancés éleveurs, organisations, pouvoirs publics. »

Après discussion une nouvelle phrase co-construite à émanée :

→ Phrase retenue :

« Une Guyane où tous les éleveurs et/ou futurs éleveurs ont un accès facile sur tout le territoire à des techniciens pérennes, capables de les conseiller, à la fois sur l'aspect économique, social, sanitaire, environnemental mais aussi administratif. Qui travaillent en réseau pour piloter et appliquer une politique d'encadrement régionale, capable de s'enrichir des pratiques des éleveurs aussi bien que de la recherche appliquée. Ces conseillers doivent-êtr rattachés à des structures afin de ne pas être isolés et puissent-êtr intégrés à des cellules techniques. L'organisation du conseil doit se faire à l'échelle des filières. »

1.5.3 Discussion générale

Il est défini, entre les différents participants que l'encadrement technique, économique et administratif relève de trois cœurs de métier différents. Les techniciens présents actuellement sur le terrain doivent faire preuve d'une forte polyvalence sur ces trois aspects et de fait, cela ne permet pas un conseil spécialisé et efficace auprès des agriculteurs.

De plus, l'approche n'est pas la même si l'on parle d'agriculteurs déjà établis ou si l'on parle de futurs agriculteurs/porteurs de projets. En effet les attentes en conseil et information ne sont pas les mêmes entre un agriculteur installé et un porteur de projet.

Il est donc nécessaire d'avoir une stratégie globale afin d'accompagner les porteurs de projet via un chef de file capable de piloter l'ensemble.

Il existe aujourd'hui quelques conseillers en place sur le territoire via des structures, mais il y a un manque d'effectifs et une mauvaise couverture géographique.

Il est également à noter, un manque de communication, d'organisation et de synergie entre les organismes/structures existants. En effet, les conseillers ont de grosses charges de travail dues à une polyvalence imposée par la situation actuelle, ce qui ne laisse pas suffisamment de temps pour des rencontres inter-structures.

De plus, il est relevé par l'un des participants qu'il n'existe aujourd'hui aucune structure travaillant sur l'élevage de « gibiers locaux ».

1.5.4 Thématiques abordées par les participants

- Le parcours d'installation :

Constat

Malgré l'existence d'un PAI, demeure un manque de visibilité pour les futurs agriculteurs qui souhaitent faire des demandes (terrain, subvention, réglementation). Les agriculteurs n'ont pas d'interlocuteurs privilégiés et ne savent pas vers qui se tourner pour trouver l'information dont ils ont besoin.

Ces personnes se trouvent renvoyées d'une structure à une autre car il n'y a pas de réelle visibilité et de documents synthétiques expliquant les démarches à réaliser en fonction des problématiques.

Solution proposée

1. Il est nécessaire d'avoir un/des coordonnateur(s) pour l'aide à l'installation.

Pour répondre aux spécificités du territoire en matière de couverture géographique et de diversité culturelle, une couverture territoriale est primordiale. Les agents qui doivent être recrutés devront avoir une bonne connaissance du rôle de chaque structure présente en Guyane et devront également, en fonction de leur zone d'affectation, connaître les coutumes et la langue parlée sur place. L'objectif est de pouvoir informer les agriculteurs mais également de les réorienter vers les structures/personnes ressources.

→ La Chambre d'Agriculture a recruté des conseillers de proximité pour faire remonter les besoins sur le territoire, ce qui va dans le bon sens.

- Besoin en conseils techniques :

Constat

Il est noté un manque avéré de techniciens sur l'ensemble du territoire. De plus, le fort turnover que connaît la Guyane ne permet pas une continuité dans les actions menées. Les agents sont présents quelques mois/années puis partent.

Il est également nécessaire que le conseiller/technicien/ingénieur puisse se consacrer pleinement à sa mission sans être parasité par des problématiques administratives.

Le manque de continuité dans les aides Européennes a réellement impacté l'appui technique sur le territoire avec la perte de près de 50 % de conseillers dans l'ouest Guyanais, déjà mal pourvu.

Solutions proposées

1. Le recrutement en nombre suffisant de techniciens stables, réparti équitablement sur le territoire, connaissant bien les problématiques locales et accessibles à l'ensemble des productions.
2. Ils doivent-êre pilotés grâce à une politique générale proposant une stratégie bien définie.
3. Le recrutement de personnel administratif devrait, en plus de servir directement l'agriculteur, bénéficier aux conseillers/techniciens/ingénieurs par une réduction des tâches administratives.

Pistes de réflexions :

- Besoin de financements pour pérenniser les structures
- Trouver un moyen pour rendre les structures autonomes

- Élevage de gibiers locaux :

Constat

L'élevage de faune sauvage autochtone n'est pas suffisamment développé en Guyane malgré un fort potentiel en terme d'adaptabilité des animaux au contexte local et de débouchés possibles.

Le parallèle a été énoncé entre l'élevage de porcs supportant péniblement les fortes températures et l'humidité avec le Pécari présent en Guyane et à fortiori adapté au contexte.

Il existe actuellement peu de personnes capacitaires dans l'élevage de ces animaux et une quasi-absence de formateurs. De nombreux freins réglementaires existent également pour ce type de production.

Solutions proposées

1. Favoriser la communication autour du gibier local avec des campagnes publicitaires
2. Favoriser la formation de capacitaires avec la mise en place d'une ferme expérimentale (Voir GDI Guyane Développement Innovation).
3. Dégager des sources de financement pour la réalisation de sessions de formation et le recrutement d'un formateur à la Chambre d'Agriculture.
4. Lever les freins à l'installation notamment via un travail en concertation entre Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage « ONCFS » et le Service Alimentation de la DAAF « SALIM » en ce qui concerne la réglementation.

- Circulation de l'information

Constat

À l'instar de la problématique du parcours d'installation, nombreux sont les agriculteurs déjà installés qui ne savent pas vers qui se tourner pour trouver des réponses aux questions/problématiques qu'ils rencontrent.

Que ce soit sur la connaissance des structures auxquelles ils peuvent se raccrocher (associations, coopératives), pour l'acquisition de foncier supplémentaire, la création de bâtiment, les obligations réglementaires, administratives et sanitaires...

Beaucoup de personnes ne vont pas chercher l'information, par manque de pratique ou par incapacité. Beaucoup d'éleveurs installés ne sont pas aux faits de la réglementation en vigueur ou du changement de celle-ci et il faut donc quelqu'un pour les conseiller et les accompagner dans ces démarches.

Solutions proposées

1. Recrutement de personnes référentes ayant une vision globale des processus, des administrations et structures agricoles présentes sur le terrain.
2. Réaliser un document de vulgarisation des démarches « Il faut prendre par la main ces personnes ». Il faut apporter directement l'information et aller plus loin que le Point Accueil Installation (PAI).
3. Rédaction, centralisation et communication sur les aides et les normes réglementaires et sanitaires.
4. Création d'un « guichet unique » pour pouvoir orienter du mieux possible. Cela ne peut fonctionner qu'avec la présence et la coopération de tous les partenaires.

1.5.5 Libre expression des participants :

Tour de table des propositions de chaque participant sur les aspects :

- Économiques
- Sociaux
- Sanitaires/administratifs
- Et l'environnement global/technique



Ces propositions sont écrites sur des post-it et affichées à la vue de tous pour nourrir le débat.

→ Pour plus de transparence sur le déroulement de l'atelier, la retranscription des propositions écrites sur les post-it est effectuée ci-dessous. Un résumé est présenté à la suite, regroupant certaines propositions dans une même thématique.

1. Environnement global/technique

- Création d'un annuaire unique « actualisé » des métiers de l'accompagnement technique
- Création d'une fiche d'information unique sur le cheminement des structures à rencontrer
 - Demande/acquisition de foncier
 - Création d'exploitation (statuts, filières d'avenir)
 - Obligations réglementaires (infrastructures, administratives, sanitaires)
- Créer un référentiel technique en phase avec la réalité et les différents objectifs
- Création de fermes expérimentales et de centres techniques intégrant recherche/formation/transformation
- Halle de technologie avec un réseau logistique et de transport
- Filtrer les projets réalistes à l'installation (économique, technique, social)
- Soulager les actuels techniciens des tâches administratives afin qu'ils aient plus de temps à passer sur le terrain
- Attribution de foncier et de financement aux organismes chargés d'accompagner les nouveaux agriculteurs (foncier transitoire sur de petites surfaces par zone d'habitation servent de foncier expérimental)
- Faire un diagnostic précis des besoins des éleveurs toutes filières confondues (y compris de niche en matière d'encadrement technique et administratif.
- Suivi technique généralisé
- Suivi d'installation régulier
- Guichet unique avec accompagnement technique/économique/administratif

2. Aspects économiques

- Suivi comptable analytique obligatoire
- Mettre en place un dispositif économique rassurant permettant de sécuriser les financements PDR et donc de pérenniser l'emploi

3. Aspects sociaux

- Un réseau d'appui qui permet une vulgarisation rapide et simple
- Un réseau d'appui qui se base sur les références techniques adaptées au territoire
- Fournir aux éleveurs de niche un interlocuteur privilégié tant à la DAAF qu'à la CTG
- Une mise en réseau des acteurs de l'appui technique et administratif
- Centre d'échange par filière
- Promouvoir la formation de techniciens guyanais de haut niveau
- Une formation d'excellence (lycée agricole)
- Faire évoluer les mentalités

- Promouvoir auprès des éleveurs l'intérêt de recourir à cet encadrement et les liaisons entre le sanitaire et l'économique
- Créer du lien entre les porteurs de projets pour échanger des expériences sur les difficultés
- Assurer un suivi post installation pour un meilleur suivi des élevages (difficultés rencontrées, causes de mortalité...)
- Renforcer le management technique à la Chambre d'Agriculture

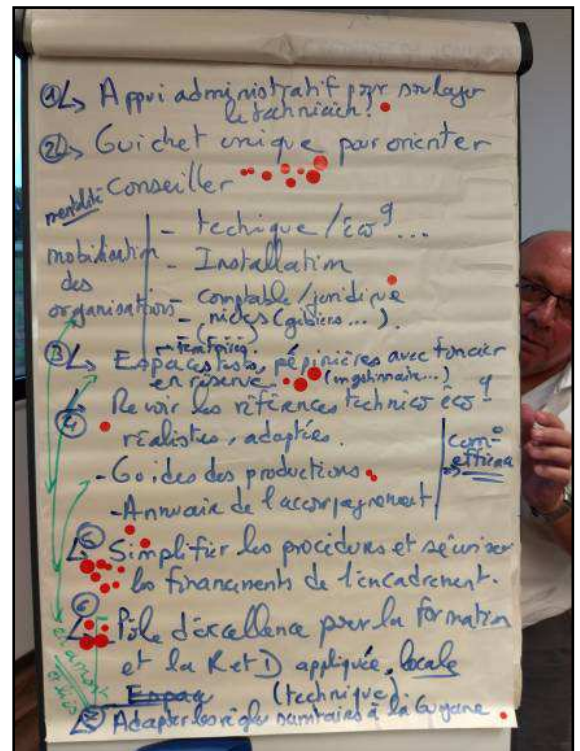
4. Aspects sanitaires/réglementaires

- Vulgarisation des normes via des guides
- Suivi de la mortalité des bêtes
- Envisager des dérogations réglementaires liées aux spécificités locales
- Adapter les règles sanitaires concernant l'abattage des animaux au contexte guyanais (sur la base de projets viables existants ailleurs dans le monde) → Dérogations
- Simplification des procédures administrative et financière (FEADER)
- Appuyer les porteurs de projets en amont du dépôt de leurs dossiers sur le respect des aspects réglementaires, administratifs

Ci-dessous, tableau synthétisant les propositions :

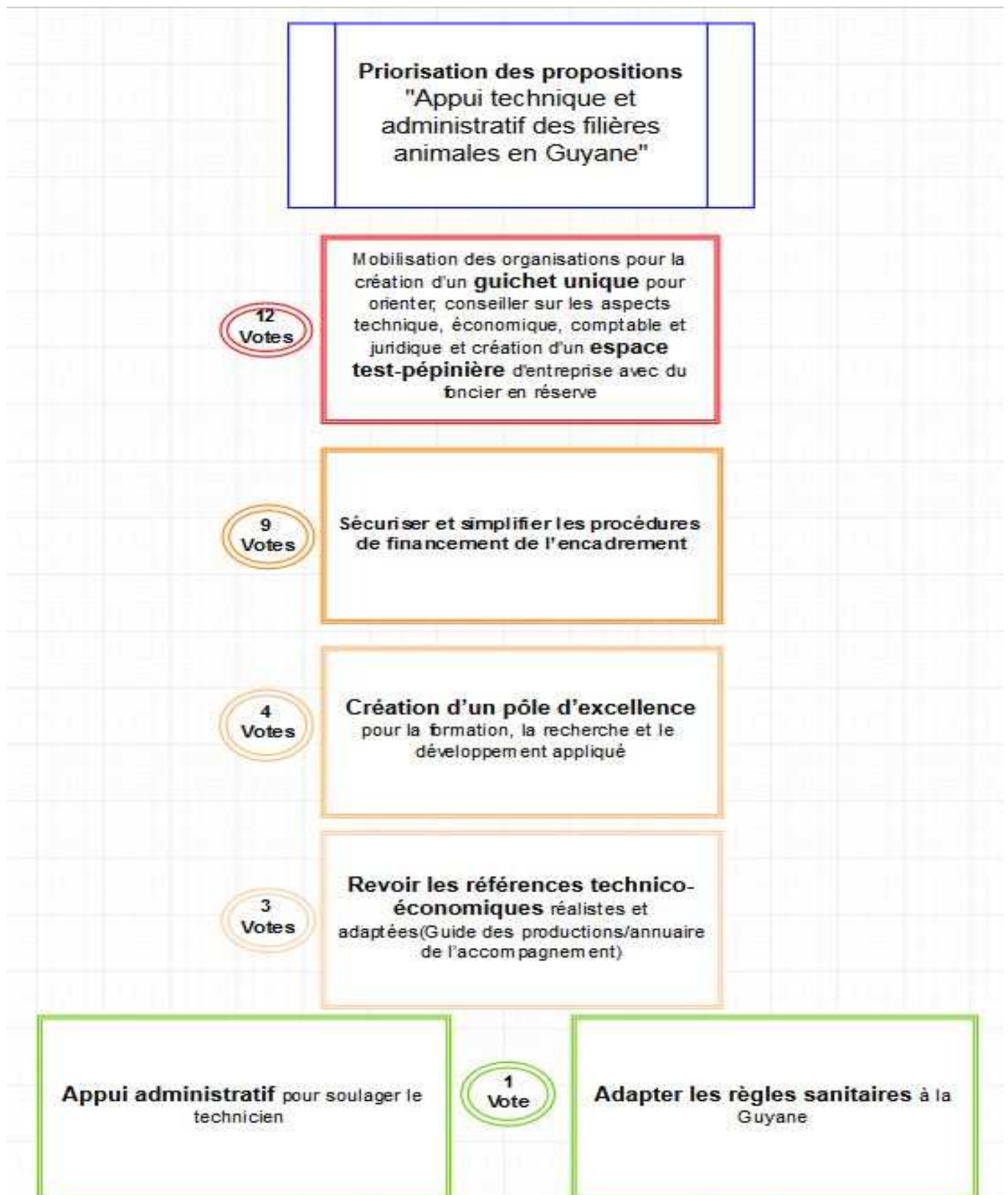
<u>Environnement global et technique</u>	<u>Social</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un guichet unique et d'un annuaire unique pour un meilleur accompagnement technique, économique et administratif • Amélioration du RTE en phase avec la réalité du terrain • Création de fermes expérimentales, de centres techniques et halle technologique • Allouer du foncier transitoire et des financements aux structures, pour créer des parcelles d'essais pré-installation • Réalisation d'un diagnostic des besoins des éleveurs (toutes filières confondues) • Faire un suivi technique généralisé • Filtrer les projets réalistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un suivi des installations/agriculteurs • Mise en place d'un réseau fort entre les OPA, l'administration et la Chambre d'agriculture • Identification d'interlocuteurs privilégiés au sein des structures • Créer du lien entre agriculteurs/porteurs de projet pour qu'ils échangent sur leurs expériences et leurs difficultés • Promouvoir auprès des éleveurs l'intérêt de recourir à l'encadrement
<u>Économique</u>	<u>Sanitaire et administratif</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un suivi comptable analytique de toutes les exploitations • Mettre en place un dispositif économique rassurant (aides européennes) permettant de sécuriser les financements pour pérenniser l'emploi dans les OPA • Recrutement de techniciens • Recrutement de personnels administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de fiches de vulgarisation (aides/normes/réglementation...) • Suivi de la mortalité des bêtes dans les élevages • Dérogation réglementaire adaptée au contexte Guyanais • Simplification des procédures administratives et financières

De cette première analyse des besoins sur le territoire, en découle une liste de 7 leviers que les participants doivent classer par ordre de priorité



1.5.6 Liste des leviers retenus pour soumission au vote des participants

- Appui administratif pour soulager le technicien
- Mobilisation des organisations pour la création/renforcement d'un guichet unique pour orienter et conseiller (Technique/économique/comptable/juridique/filière de niche)
- Création d'un espace test-pépinières avec du foncier en réserve
- Revoir les références technico-économiques plus réalistes et adaptées (guide des productions et annuaire de l'accompagnement)
- Simplifier les procédures et sécuriser les financements de l'encadrement
- Création d'un pôle d'excellence pour la formation et la recherche et le développement appliqué et local.
- Adapter les règles sanitaires à la Guyane



Cette priorisation n'est pas le reflet de l'ensemble des acteurs du territoire mais bien des participants de l'atelier. Elle n'est pas forcément représentative de la priorité de l'ensemble de la profession.

États Généraux de l'Alimentation Déclinaison Guyanaise

7 novembre 2017

1.6 Compte-rendu de l'atelier 2B : Comment développer l'appui technique et administratif des filières végétales pour soutenir et accompagner le monde agricole Guyanais ?

Liste des participants et contacts

Florent ROLLET	DAAF (animateur d'atelier)	florent.rollet@agriculture.gouv.fr
Alexandra GARCERA	APIFIVEG (présidente d'atelier)	contact@apifiveg.fr
Pierre- Damien BASCOU	COP'FLEG	pfllg@hotmail.fr
Amandine SOURY	CTG (PAE)	amandine.soury@ctguyane.fr
Hugues BERGERE	BIOSAVANE	bio.savane@gmail.com
HOARAU Sébastien	DAAF	sebastien.hoarau@agriculture.gouv.fr
SANCHEZ Gilles	Agronomie Service	agronomie.services@gmail.com
DOLE Bernard	CIRAD	bernard.dole@cirad.fr
MARECHAL Clarisse	DAAF (secrétaire d'atelier)	clarisse.marechal@agriculture.gouv.fr



1.6.1 Déroulé

La présidente avait préparé sa **vision d'un futur idéal** pour l'appui technique des filières végétales. Cette vision a été exposée et modifiée par les participants.

Les participants ont discuté et ajouté des éléments à la **matrice atout / faiblesses** présentée par l'animateur.

Des **idées de levier** à mettre en place ont été exprimées sur post-it.

Des groupes de leviers ont alors émergés et ont permis d'**identifier des thèmes d'action, regroupant chacun plusieurs leviers.**

Les participants ont voté pour **les thèmes** qui leur paraissaient **prioritaires.**

1.6.2 Vision du futur

1.6.2.1 *Vision idéale du président, amendée par les propositions des participants*

"Les producteurs, transformateurs et organisations professionnelles installés ou en devenir doivent pouvoir recevoir un appui (technique, administratif, économique...) qui correspond aux réalités de son exploitation et de ses connaissances/formations et doivent avoir accès aux informations agricoles (évolution techniques, numériques, administratives, réglementaires, évolution de filières, actions, projets en cours...). Les réponses peuvent être publiques et/ou privées, pérennes et être proches physiquement (agent de terrain spécialisés dans les différents domaines techniques)."

1.6.2.2 *Interventions et commentaires des participants*

Un accompagnement où le conseiller est « proche physiquement » trouve écho dans le groupe car c'est justement l'accès de l'agriculteur à toutes les ressources qui est important et qui est souvent précaire (internet...). Le groupe s'entend sur le fait que les informations techniques, réglementaires, etc. existent mais pointent les difficultés d'accès aux réseaux d'informations de certaines communes du fleuve notamment.

1.6.2.3 *Discussion sur le contexte et les causes du manque actuel d'accompagnement*

La même problématique de manque d'appui technique humain a été observée en métropole il y a 40-50 ans dans un contexte de recherche de l'autosuffisance alimentaire et de productivité.

La chambre d'agriculture (CA) a alors comme rôle d'encadrer l'accompagnement technique. En Guyane, un participant évoque qu'il n'y a pas eu de soutien dans le maraîchage depuis plus de 10 ans et notamment pas de transmission des résultats techniques.

Selon le groupe, l'accompagnement technique n'est pas le seul manque. Renforcer **l'accompagnement administratif** est identifié comme une priorité.

1.6.2.4 *La définition de priorités actuelles*

Dans la définition des priorités d'appuis, un participant indique qu'il y a un équilibre à trouver entre **l'installation d'un nombre croissant d'agriculteurs** et **l'intensification** de l'agriculture déjà présente.

1.6.3 Constats partagés et modifications de la matrice forces/faiblesses

Atouts	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> - Implication des structures privées dans l'accompagnement - Il y a des structures administratives présentes en Guyane - Il semble y avoir une réelle volonté politique de relancer l'accompagnement (sujet débattu par les participants : est vu comme un devoir des politiques par certains participants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de formations continues dans l'agriculture : manque de diversification et de nombre de places par formation - Faible accès aux technologies innovantes - Pas de « filière phare » (En opposition à la Martinique, par exemple, où le développement de la filière banane a permis l'implantation d'un centre technique qui sert aujourd'hui l'ensemble des filières agricoles) - Contraintes techniques dues au contexte pédo-climatique - Contraintes administratives européennes dues à une réglementation non adaptée au contexte local - Turn-over des techniciens - Absence d'appui administratif, pas de présence des services administratifs dans toutes les zones - Manque de techniciens spécialisés

La matrice support de la discussion est présentée en annexe.

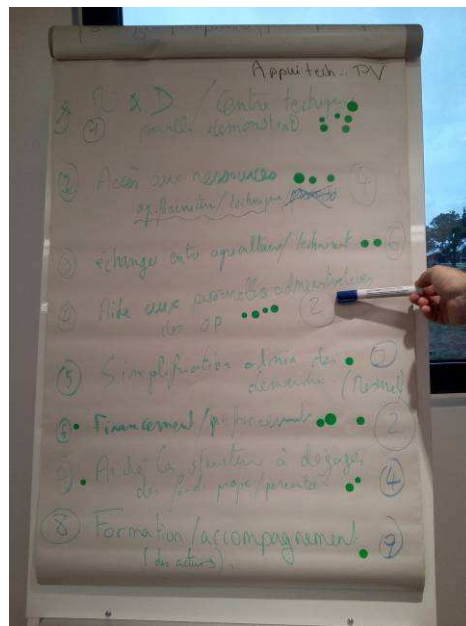
1.6.4 Leviers identifiés, classement par thème et priorisation

Brainstorming : propositions individuelles de leviers	Thèmes	Priorité
<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les activités des structures de recherche pour « sortir » les experts et chercheurs en terrain appliqué - Plus de recherches expérimentales co-construites entre divers acteurs - Projet de recherche sur le maraîchage (flétrissement, bioagresseurs) - Créer des petits centres techniques dans chaque région de Guyane --> Faire aboutir le projet de "centre technique" aujourd'hui à l'étude 	Recherche et développement	1
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux structures d'embaucher le personnel adéquat 	Appui sur les missions administratives des OP	2
<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler les producteurs autour d'une production - Accès à de l'engrais organique de qualité : mise en place d'une plateforme de compostage dans l'ouest (mairie de Mana, CCOG) - Accès aux ressources (documentaires, encadrement, approvisionnement, financement) - Mettre en place un comité hygiène du végétal - Augmenter les moyens financiers pour l'encadrement technique et administratif (financier) - Rendre disponible en Guyane les intrants, équipements agricole, innovant, agro-écologique (Pas exemple : invitation de fournisseurs nationaux sur le territoire pour que les fournisseurs locaux puissent s'approvisionner) 	Accès aux ressources (naturelles, techniques, humaines, connaissances)	3

- Création d'organisations de producteurs dans les filières végétales qui couvrent tout le territoire (OP par zone, exemple des projets COP'FLEG et coopérative de Corossony).		
- Simplification administrative - Simplification des procédures pour la mesure conseil agricole (211 du PDRG) - Rendre possible réglementairement l'aide au personnel administratif - Développer un guichet unique pour les demandes de subventions agricoles	Simplification administrative des démarches (notamment mesure 1)	3
- Développer le conseil payant - Permettre aux structures de dégager des fonds propres pour pérenniser leurs techniciens et leurs ingénieurs	Aider les structures à dégager des fonds propres	4
- Accorder un financement aux professionnels qui passent du temps à en accompagner d'autres en dehors de leurs activités principales - Mise en réseau des techniciens du territoire (retour d'expériences) - Échanges entre agriculteurs des pratiques et d'expérimentation - Partage des données techniques entre agriculteurs	Echange entre agriculteurs et techniciens	4
- Faciliter l'accès aux financements (publics et privés) - Adapter la réglementation à la Guyane - Mise en place de FDR pour les OPA : - Financer du stockage - Pré-financer le conseil technique ou administratif - Des financements de projets à long terme qui permettent le recrutement d'agent sur plusieurs années et limitent le turn-over - Sécuriser les financements OPA - Pérenniser les dispositifs par programme d'aide (notamment pour le financement de l'encadrement et de poste d'accompagnateurs et conseillers)	Financement préfinancement	5
- Délocaliser le transfert de connaissances sur le terrain - Formation spécifique au Brésil pour les techniciens (ex EMBRABA) : échange avec des producteurs Brésiliens, notamment pour le projet Wassai - Assurer des salaires attractifs pour conserver les techniciens en Guyane et limiter le turn-over - Pérenniser les financements d'un poste PDRG à l'autre - Former ou recruter des techniciens spécialisés afin d'améliorer les capacités techniques et donc les marges des agriculteurs. A terme : financement du conseil par les agriculteurs - Créer des entreprises privées pour l'apport de services à l'agriculteur - Développer des parcelles de démonstration technique réparties sur le territoire, gérées par des comités techniques regroupant la recherche, les OPA, fournisseurs, bureaux d'étude pour produire des références et diffuser des résultats (projet COP'FLEG) - Réseau de parcelles pour mise en pratique de nouvelles techniques - Vulgariser les résultats de la recherche pour les techniciens et les agriculteurs - Installer des agents administratifs sur le territoire en fonction des	Formation / accompagnement	

besoins réels

- Installer un organisme d'appui administratif des OPA ou appui au lancement des OPA afin de dégager du temps aux conseillers pour l'appui technique
- Développer la Chambre d'Agriculture avec des antennes pour couvrir tout le territoire notamment pour les agriculteurs hors des OPA
- Formation continue des techniciens incluant une formation économique et de comptabilité
- Suivre les professionnels issus de l'enseignement agricole



1.7 Compte-rendu de l'atelier 3 : les freins à l'émergence de nouveaux projets structurants pour le territoire guyanais : quels leviers activer ?



Président d'atelier :

Patrick LABRANCHE

Président de la coopérative Avicole et Cunicole de Guyane «CACG»

Animateurs :

Lionel RANSAN

Chef de service au service aménagement du territoire «DAAF»

Secrétaire :

Augustin DE LAVAL

Chargé de mission «DAAF»

Nombre de participants à l'atelier : 22

1.7.1 Déroulé

1/ Durant 20 minutes les participants à l'atelier ont écrit les freins à l'émergence de projets sur des post-it. Par la suite, ceux-ci ont été lus et collés sur une matrice (réglementaire, financier, technique, autre).

2 / Pendant 30 minutes les freins ont été priorisés et synthétisés.

3/ Les participants ont ensuite trouvé les leviers possibles pour chacun des freins relevés.

La séance s'est terminée par la préparation de la feuille de présentation du président pour la restitution finale.

1.7.2 Liste de freins par thème

Financier	Réglementaire
<ul style="list-style-type: none">- Les fonds prêtables par le système bancaire sont inexistant- Multiplication et complexité des dossiers de demande de subventions- Délais et retard des paiements- Faible accès au crédit et microcrédit- Dossiers de subvention trop lourds (trop de pièces)- Préfinancement des subventions, pas d'appuis des banques et manque de trésorerie- Pas de fonds spécifiques pour les structures d'appui qui portent des missions d'intérêt collectif- Accompagnement bancaire manquant- Taux insatisfaisant- Manque de garanties pour soutenir les agriculteurs- Manque d'accompagnement dans l'accès aux aides- Délais d'obtention des aides trop longs- Pas d'accès à l'emprunt- Bureaucratie	<ul style="list-style-type: none">- Manque d'informations sur l'AMEXA et droits des agriculteurs- Centralisation des services administratifs- Coût des services- Statuts des pistes d'exploitation- Méconnaissance réglementaire (où se renseigner en amont d'un projet ?)- Réglementation inadaptée de manière générale pour l'installation, exigences européennes surévaluées sur les objectifs à atteindre- Impossibilité d'apporter légalement du matériel végétal ou animal des pays voisins (Brésil notamment)- Réglementation inadaptée aux spécificités du territoire (faune sauvage)- Réglementation européenne, difficulté d'importation des grains et semences- Eligibilité des porteurs de projet pour les dispositifs d'accompagnement au montage de projet (mesure 1,2 feader)- Veille et information des porteurs peu efficace- Flou réglementaire- Souveraineté alimentaire, protection de la production locale
Technique	Autres
<ul style="list-style-type: none">- Manque de visibilité sur les performances technico-économiques des structures agricoles en place- Institut de recherche absent sur les thématiques de développement d'ITK performants ne serait-ce que sur les filières classiques	<ul style="list-style-type: none">- Cadastre à mettre à jour- Accessibilité au foncier- Viabilité (eau, électricité, piste)- Diminuer la durée des baux- Réexamen des terres au terme des 5 ans- Attribution de titre foncier sur les surfaces mise en valeur après 5 ans

<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la formation des agriculteurs en matière d'utilisation du matériel agricole - Manque de parcelles de démonstration - Turn-over des techniciens - Besoin de solutions innovantes et efficaces - Manque de conseillers techniques spécialisés - Peu d'appui technologique à l'agriculture (ferme expérimentale/ transfert technologique) - Turn-over de techniciens (pas de capitalisation de l'expertise) - Centralisation de l'information - Très faible accès aux conseils techniques spécialisés - Manque général de conseillers, accaparés par la gestion administrative - Absence de formation - Accès aux intrants et services agricoles irréguliers ou faibles - Pas de plateforme de compostage dans l'ouest - Manque de concurrence sur les services agricoles (prix élevés) - Difficulté d'adaptation à notre environnement tropical - Manque de formation pour les transformateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Récupération des terres non mises en valeur au terme des 5 ans - Récupérer le foncier cadastré non mis en valeur et le redistribuer en prévoyant des pénétrantes et en les viabilisant - Saturation des zones de Javouhey et de Saint Laurent - Mise à jour de l'Observatoire du Foncier Agricole de Guyane - Accès au foncier pour les jeunes diplômés - Régularisation ou expulsion des personnes n'ayant pas de titre foncier - Manque d'entretien des pistes agricoles - Pas d'électrification des zones agricoles - Accès à l'eau et l'électricité dans les zones « isolées » - Accès au foncier - Mettre à disposition du foncier aménagé dans les cadres des projets d'aménagement globaux - Financement des VRD pour l'installation des agriculteurs (Qui paie quoi ?) - Manque d'abattoirs - Développer et favoriser les projets coopératifs - Pas de coordination entre les structures d'appui - Méconnaissance des agriculteurs et transformateurs, annuaires pour les recenser - Marché de l'export non exploité pour les niches - Lenteur administrative - Mitage des parcelles agricoles par de l'habitat spontané - Manque d'attractivité de la filière agricole notamment pour les jeunes (perspectives à court ou moyen terme), pas d'expérience salariée préalable possible - Continuité de services publics, guichets décentralisés en communes pour accompagner les porteurs de projets - Pas de maîtrise foncière pour l'abattis - Une partie de la population en situation irrégulière - Produits surinamais concurrents - Tarifs élevés des places de marché - Insécurité sur le marché - Pas de service de remplacement en cas de maladie prolongée ou accidents du travail - Manque d'aide au montage de dossiers - Manque de structuration des filières - Délais d'attribution foncière trop long
---	--

1.7.3 Résumé des freins

Financier	Réglementaire
<ul style="list-style-type: none"> - prêts bancaires - services payants - délais et procédure de versement des subventions - coût de l'alimentation animale - manque de trésorerie à l'installation 	<ul style="list-style-type: none"> - cadastre - accès foncier (piste) - viabilité (électricité, eau, réseau) - manque de veille et d'information - éligibilité des porteurs de projets aux aides - durée des baux - récupération des terrains - réglementation non adaptée - concurrence frontalière - catalogue des semences - régularisation des abattis - titre de séjour - contrainte pour la faune sauvage
Technique	Autres
<ul style="list-style-type: none"> - formation à l'utilisation du matériel - mauvaise gestion de la fertilité - système coopératif insuffisant - pas de parcelles de démonstration - appuis technique et économique manquantes - accès aux intrants - compostage dans l'ouest - pas d'export pour les marchés de niche - capitalisation - NTE et RTE inadaptés - pas d'institut de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - mitage parcellaire - lenteur administrative - entretien des pistes - attractivité des métiers agricoles - manque d'appui administratif - souveraineté alimentaire - difficulté à regrouper les projets - pas de service de remplacement

1.7.4 Principaux freins et leviers retenus

Financiers :

- Les Guyanais ne peuvent pas bénéficier du RSA au moment de leur installation alors qu'ils ont peu de ressource pour débiter.
- Les banques ne prêtent pas aux agriculteurs car elles n'ont pas de stratégie de développement agricole. La réflexion doit se faire par secteur et non au cas par cas. Il existe un fond de garantie mais les banques ne l'utilisent pas.
- Les délais de traitement et de paiement sont longs, il faudrait que les banques fassent des avances sur les subventions.

Réglementaires :

- Le cadastre n'est pas mis à jour, il existe des incertitudes sur l'occupation des terrains dû notamment à l'installation illégale. Deux leviers possibles : une mise à jour régulière du cadastre et la comparaison avec des images satellites.
- La Guyane souffre d'ajout de règles par rapport à celles de métropole. Ces dernières ne sont pas toujours adaptées. Beaucoup de règles viennent de l'UE et ne prennent pas en compte la

spécificité guyanaise. Leviers : concertation nationale et locale et veille et information sur les nouvelles lois ou règlements.

- Dans l'ouest, beaucoup d'individus sont agriculteurs depuis de nombreuses années et bénéficient d'un titre de séjour d'une année. Cela ne leur permet pas de bénéficier de subvention pour développer leurs activités.

Techniques :

- Les agriculteurs ne bénéficient pas de conseils techniques spécialisés, notamment sur le fleuve. Les structures ont du mal à financer des techniciens. Il faudrait former des techniciens locaux.
- Le RTE est inadapté et est à actualiser. Il faut appuyer la recherche appliquée et transférer les compétences nécessaires. Il faudra veiller à la capitalisation des informations.
- Les voyages de formation sont possibles en Europe mais pas au Brésil, alors que les systèmes de production sont d'avantage adaptés à la Guyane.

Autres :

- Les techniciens sont aujourd'hui rémunérés grâce aux subventions. Il est nécessaire que les organisations de producteurs et les interprofessions acquièrent de la souveraineté et ne dépendent plus des subventions.
- L'agriculture guyanaise souffre de la lenteur et de la complexité administrative. L'administration doit se centraliser.
- Les aménagements VRD ne sont pas suffisants (eau, électricité, téléphone, piste). Le réseau doit être entretenu. Il faut définir le statut des pistes. Les aménagements souffrent d'un problème de financement. Il faut réviser les documents urbains.
- Concernant la souveraineté du marché, il faut prioriser l'agriculture guyanaise et structurer les filières.

États Généraux de l'Alimentation
Déclinaison Guyanaise
6 novembre 2017

1.8 Compte-rendu de l'atelier 4 : Comment développer l'enseignement et la recherche pour l'agriculture durable de demain en Guyane ?



Président : Frédéric LHOSTE, Montpellier SupAgro

Animatrice : Elise LE BIHAN, DAAF SFD

Secrétaire : Elise CADET, DAAF SFD

Participants :

- Krystel VINÇONNEAU : directrice FDMFR Guyane
- Michel MARCEAUX: Fédération des Eleveurs de Gibiers de Guyane
- Monsieur Jacques BEAUCHÊNE : correspondant CIRAD/Guyane
- Hilde CONSTABLE : FAFSEA
- Josiane SARANT : Directrice EPLEFPA de MATITI
- Odile RATABOUIL : DAAF MPS
- Marc SAGNE : CTG

1.8.1 Déroulé

- Présentation par l'animatrice et le Président
- Présentation d'un futur " idéal" par le Président et validé par le groupe
- Constat partagé sur la base de la matrice Atouts/faiblesse/Opportunité/Menaces (AFOM)
- Identification des leviers

1.8.2 Vision d'un futur idéal

" En Guyane en 2040, le dynamisme et la structuration des filières agricoles n'ont de cesse de partager les innovations avec la recherche; les besoins en compétences sont en plein essor et entraînent une adaptation rapide, flexible et efficace de la carte de formation locale ainsi qu'une forte employabilités des jeunes"

*Des remarques (n'ayant pas nécessité de correction) ont été émises sur le terme **besoin en compétences en plein essor** : est-il adapté, dans le sens où besoin signifie manque?*

*Le Président explique que c'est un but dans le sens où **les acteurs sont assez structurés pour identifier leurs besoins***

1.8.3 Leviers identifiés

Leviers généraux

FINANCIER et ECONOMIQUE

- Financement durable de la formation continue à la hauteur des besoins
- Favoriser les opportunités d'importation de matière première pour l'alimentation animale en provenance de pays voisins
- Identifier et structurer les filières

SOCIAL

- Appui au transfert de compétences dans les zones isolées
- Renforcer l'insertion des jeunes dans des domaines à forte valeur ajoutée

SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

- Accompagnement et surveillance de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Leviers "projets"

FINANCIER et ECONOMIQUE

- Création et mise en oeuvre d'un dispositif d'accompagnement entre le diplôme et l'installation : aider /accompagner les jeunes dans leur compétence post bac.
- Financement de l'installation

SOCIAL

- Concertation et animation des 3 mondes (profession/enseignement/recherche) : produire des axes et faire émerger des projets...Les filières doivent renforcer leur structuration pour impulser les acteurs de l'appui technique/accompagnement/formation
- Reconnaissance de la petite agriculture familiale en besoin fort d'accompagnement technique et de recherche
- Création de fermes pilotes pour l'accompagnement des technologies
- Accompagnement des structures professionnelles de la recherche au recrutement de salariés.
- Créer des réseaux experts pour la structuration des filières

SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

- Renforcement de l'appui technique pour le développement de l'élevage de la faune sauvage.

Annexes

Programme des États Généraux de l'Alimentation

13h30 – 14h : Accueil des participants – Collation (hall d'accueil, CTG)

14h – 14h 45 : Séquence 1 : Introduction (Salle plénière)

- Ouverture officielle des EGA
- Présentation du contexte et d'une déclinaison adaptée aux besoins du territoire

14h45 – 15 h : Transition vers les ateliers : Répartition des participants par salle

15h00 – 16h30 : Séquence 2 : Ateliers thématiques

Salle 1 : Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ?

Deux sous-groupes :

1. Les enjeux spécifiques de l'agriculture sur le fleuve
2. Les enjeux spécifiques de l'agriculture sur le littoral

Salle 2 (salle plénière) : Comment développer l'appui technique et administratif des filières animales et végétales pour soutenir et accompagner le monde agricole guyanais ?

Deux sous-groupes :

1. Filière animale
2. Filière végétale

Salle 3 : Les freins à l'émergence de nouveaux projets structurants pour le territoire guyanais : quels leviers activer ?

Salle 4 : Comment développer l'enseignement et la recherche pour l'agriculture durable de demain en Guyane ?

16h45 – 17h30 : Séquence 3 : Restitution des échanges des ateliers en plénière (salle plénière)

- Présentation des conclusions des ateliers
- Validation de pistes d'action à formaliser

17h30 – 18 h : Conclusion et fermeture officielle de la journée

Pot de clôture

AFOM Atelier 1 "Filière végétale" :Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ?

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un secteur agricole dynamique : augmentation de la SAU et des installations • Agriculture vivrière importante • Initiative d'agro-transformation • Augmentation des fonds d'aide à l'agriculture • Une marge de progrès techniques importante 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible technicité des producteurs et insuffisance de l'encadrement technique et administratif • Peu de production sous serre ou irriguée • Volume de production insuffisant • Faible maîtrise des coûts de production • Accumulation d'échecs des structures collectives • Trésorerie fragile des agriculteurs et des structures • Insuffisance et cherté de l'amont (mise en valeur, intrants, matériels, pépinières) • Dépendance vis à vis des aides • Défauts de paiement de la part des clients/Non respect des contrats de livraison par les producteurs/ délais de paiement aux adhérents trop importants
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une population en forte croissance (3% par an) qui implique une demande en produits locaux • Un mode de consommation en évolution avec l'augmentation des GMS • Volonté de mise en réseau de la Recherche et du Développement. • Une structuration de la filière déjà entamée 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'import • Manque de compétitivité de l'offre faute d'approche économiques et du structuration de la filière • Déconnexion entre l'offre et la demande : absence de planification • Importation illégales de produits et matériels du Brésil et Surinam • Forte pression phyto-parasitaire /peu de méthode alternatives fonctionnelles • Manque de main d'œuvre qualifiée • Délais d'accès au foncier • Pas d'appropriation car les parties prenantes ne sont pas à l'initiative des projets de structuration

AFOM Atelier 1 "Filière animale" : Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ?

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des marges de progrès techniques importantes • Présence d'une coopérative qui représente 45% de la production et qui permet d'envisager de nouveaux débouchés • Des leviers financiers qui restent importants • Des réseaux de référence qui fournissent des données et des indicateurs de performance des élevages de Guyane 	<ul style="list-style-type: none"> • Une organisation des éleveurs non stabilisée qui crée de la concurrence « interne » • Conseil technique insuffisant et qui n'a pas produit les résultats attendus • Une grande hétérogénéité dans la maîtrise technique des éleveurs et dans leur logique d'exploitation • Des outils de découpe existent mais sont soit fermés, soit non opérationnels, soit l'accès à une prestation ne fait pas l'objet de contrats stables • Des problèmes au niveau de la qualité d'abattage, au niveau de la chaîne frigorifique de l'abattoir et une insuffisance de locaux de stockage pour la maturation de la viande • Faible nombre de producteurs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une demande en produits locaux de qualité • Un taux de couverture bas : fort potentiel de développement • Des acteurs de l'aval motivés pour vendre de la viande locale • Un abattoir et un atelier de découpe dans l'Ouest qui permet d'envisager le développement de débouchés • Un modèle d'élevage extensif qui peut progresser en productivité/ha • Une structuration de la filière déjà entamée 	<ul style="list-style-type: none"> • Un risque de diminution des aides publiques et d'augmentation des contraintes pour accéder aux aides • Une concurrence forte de la viande importée au niveau des prix et de la qualité • Le PRAD : ralentissement des installations en élevage bovin pour limiter la consommation d'espace

AFOM Atelier 2 : Comment développer l'appui technique et administratif des filières animales et végétales pour soutenir et accompagner le monde agricole Guyanais ?

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Forte implication du CFPPA , MFR et GAL • Mise en place d'un dispositif de valorisation d'acquis d'expérience • Développement des partenariats entre groupements professionnels agricoles, organismes de formations, Chambre d'Agriculture et Communautés de communes • Présence d'instituts de recherches (Production de référentiels techniques) • Projets de recherche et développement dans le cadre du RITA • Présence de structures et d'organisations de productions • Diversification de l'offre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte hétérogénéité dans le profil et le niveau de formation des agriculteurs • Manque de formations continues • Difficultés d'accès aux formations pour les non professionnels • Absence de projets de recherches dans certaines disciplines • Absence de centres techniques • Inégalité d'accès au conseil et appui technique sur le territoire • Faible ratio du nombre de conseillers/techniciens par agriculteur • Peu de références techniques locales • Manque d'outil d'aide à la décision pour les agriculteurs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau RITA • Existence d'un CREA Comité Régional de l'Enseignement Agricole • Interprofessions avec fort dynamisme et présence d'animateurs • Etude sur les besoins agricoles, notamment en formation • De nombreux agriculteurs qui expérimentent par eux même • Partenariats avec des pays de la région (cas du Brésil, EMBRAPA) • Consolidation des organisations de productions et mutualisation des moyens • Mise en place d'un réseau de ferme de références • Expression de ce besoin en conseillers et techniciens dans le cadre des accords de Guyane 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de recrutement de formateurs adaptés au contexte local et compétents sur certains thèmes. • Dispersion des financements d'accompagnement • Risque de dispersion des techniciens agricole du fait des besoins de conseils dans tous les domaines (techniques, économiques, administratifs) • Faible attractivité des métiers agricoles • Faible synergies entre formation, OPA, agriculteurs et centres de recherches • Isolement géographique de nombreux agriculteurs • Manque de trésorerie/fond de roulement pour les OPA • Fort turn-over en Guyane • Dépendance des structures aux aides • Diminution des financements pour les organismes de recherche

AFOM Atelier 4 : Comment développer l'enseignement et la recherche pour l'agriculture durable de demain ?

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • L'agroécologie est abordée dans toutes les formations • Etude sur les besoins en compétences des secteurs de l'IAA, de la restauration collective, de l'agro-transformation • Etude sur le devenir des sortants de l'enseignement agricole • Implication des établissements de l'enseignement agricole dans les réseaux de recherche. • Réseaux d'expérimentation (RITA, DEPHY, réseau des fermes pilotes, etc.) • Des agriculteurs déjà impliqués dans les réseaux d'expérimentation • Partenariats internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Liens/passerelles limités entre enseignement-formation/recherche/acteurs agricoles • Couverture territoriale de la formation agricole limitée • Carte des formations pas suffisamment étoffée • Majorité des diplômés ne s'installent pas en agriculture / Majorité des exploitants qui s'installent ne sont pas diplômés • Coût de la mise en place des formations • Service de remplacement pour les professionnels inexistant. • Image de l'agriculture chez les jeunes
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Projet Régional de l'enseignement agricole (PREA) en cours de révision • Panel des formations agricoles très varié. • Financements européens pour l'installation /modernisation /agro-transformation /accompagnement/plateforme techniques de formation • Volonté politique de développer la formation agricole/ d'installer des agriculteurs • Opportunités d'emplois à venir • Mission d'expérimentation de l'exploitation agricole à Matiti • Résultats de recherche intégrés dans l'enseignement agricole • Opportunité du transfert de connaissance pour les organismes de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Financements limités pour la formation individuelle et difficiles à mobiliser pour la formation professionnelle continue • Financements limités pour la recherche à vocation agricole



Déclinaison Guyanaise
Le 07/11/2017

Compte-rendu de l'atelier N°1

Quelle structuration et quelle professionnalisation des filières et de l'agro-transformation pour satisfaire pleinement les besoins futurs des consommateurs guyanais et dynamiser l'export ?

Les enjeux spécifiques de l'agriculture sur le fleuve

Nombre de participants :

Président :

Animateur :

Secrétaire :

1. Vision du futur souhaité présentée par le Président:

.....
.....
.....
.....

2. Vision du futur souhaité validée par le groupe:

.....
.....
.....
.....

3. Constat partagé :

.....
.....
.....
.....

4. Plan d'action

Leviers généraux :

-Lever	1 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	2 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	3 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	4 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	5 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	6 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.

Leviers projets :

-Lever	1 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	2 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	3 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	4 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	5 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.
-Lever	6 :	<input type="checkbox"/>	env.	<input type="checkbox"/>	eco.	<input type="checkbox"/>	sanit.	<input type="checkbox"/>	socio.

Fiche support de discussion : inventaire priorisé des orientations du territoire

Orientation stratégique	Enjeux
1 Diversification alimentaire et santé des populations du fleuve : le rôle clef de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le secteur agricole (autosuffisance et raisonnement des pratiques) et la pérennisation des exploitations - Diversifier l'alimentation des populations et améliorer la santé des population du fleuve (obésité, diabète...) - Améliorer l'écoulement des productions agricoles locales - Structurer et appuyer le secteur artisanal de l'agro-transformation - Développer une culture de projet et une dynamique entrepreneuriale - Professionnaliser et accompagner les agriculteurs dans la formulation de leur projet
2 Vers une filière volaille en synergie répondant aux besoins des consommateurs guyanais (chaire, ponte, ovo produits)	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaire le marché en volaille de chair et en ovo-produits locaux - Créer des emplois et dynamiser l'économie locale en assurant une couverture homogène en infrastructures de la reproduction/couvage, transformation et conditionnement sur le territoire - Améliorer les conditions sanitaires pour de meilleures performance économiques et sanitaires
3 L'agro-transformation et la restauration collective pour répondre localement aux attentes du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser la production locale et s'affranchir des importations sur les produits animaux et végétaux transformés (notamment viande) de manière équitable sur le territoire (Ouest et littoral)
4 Renforcer et optimiser l'appui technique et l'accompagnement de la production à la commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les performances technico-économiques des élevages guyanais - Développer des pratiques agricoles innovantes relevant des principes de l'agro-écologie - Accompagner les exploitations vivrières dans le processus de professionnalisation - Favoriser le partage d'expertises, le transfert de compétences et de connaissances
5 Développer la production locale d'aliment du bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser l'approvisionnement des industries alimentaires guyanaises - Diversifier les productions végétales sur le territoire et inclure des produits utilisables en agro-alimentaire - Stimuler l'économie de tous les maillons de la filière - Baisser les coûts de production des produits animaux via une production d'aliment local à coût modéré
6 S'adapter aux spécificités guyanaises et innover dans l'enseignement et la formation en agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des systèmes de production durable et performant économiquement et socialement acceptable - Installer des agriculteurs formés et informés des derniers résultats de recherche - Offrir des formations adaptées aux besoins spécifiques de la Guyane - rendre l'agriculture attractive pour les jeunes
7 Créer et faire émerger des filières de niche : la promotion de l'identité guyanaise à l'export	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les exploitations agricoles pour sécuriser les revenus - Créer des produits de qualité à haute valeur ajoutée commercialisés en local et exportés, portant l'identité guyanaise
8 Renforcer les dynamiques collectives : de la production à la commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens entre les différents secteur agricoles - Partager les connaissances, les compétences et le matériel - Valoriser la production locale par la création de valeur ajoutée (agro-transformation) - Améliorer la pénétration sur le marché local et à l'export - Améliorer la visibilité des professionnels et augmenter la marge de négociation
9 Diffuser l'agriculture guyanaise de demain : modernisation et innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter la volatilité des prix (notamment en agrumes) et créer de la valeur ajoutée via l'export en contre saison sur de nouveaux marchés - Atteindre l'équilibre entre rentabilité et offre pour le consommateur en raisonnant les itinéraires techniques (diffuser la production sous abris) et la valorisation des produits végétaux sous forme transformée
10 Appuyer la recherche et le transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des variétés adaptées au contexte pédo-climatique local - Innover avec le développement de pratiques respectueuses de l'environnement et économiquement viables - Renforcer la performance technico-économique des exploitations et renforcer la structuration des filières
11 La réinsertion professionnelle par les métiers de l'agriculture et de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le chômage et la délinquance - Offrir des débouchés et développer l'agriculture locale
12 L'agri-agro tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les revenus agricoles - Sensibiliser le public au métier d'agriculteur et aux espèces cultivées/ races élevées - Faire découvrir la diversité alimentaire locale

